

Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales

CAHIERS DU LAREPPS

No 09-02

**Un nécessaire état de situation
sur l'intégration socioéconomique
des jeunes Montréalais**

par

Lucie Dumais, Geneviève Shields et Marlène Lessard

*Copublication
Réseau québécois de recherche partenariale
en économie sociale (RQRP-ÉS)
et
l'Alliance de recherche universités-communautés
en économie sociale (ARUC-ÉS)*

**École de travail social
Université du Québec à Montréal**

**© LAREPPS/UQAM
Mars 2009**

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2009

ISBN 978-2-922879-03-2 (version imprimée)

ISBN 978-2-922879-04-9 (version pdf, en ligne)

ISSN 1490-8069

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	v
1. Préambule.....	1
2. Processus partenarial et identification des besoins.....	2
2.1 Un travail concerté à partir de la demande d'origine des regroupements en employabilité : la constitution d'un partenariat de recherche	2
2.2 Théorisation : une question de départ qui se subdivise en quatre points	3
2.3 Un apport de connaissances en provenance de l'extérieur	5
2.3 La soumission d'un protocole de recherche partenariale à la Commission des partenaires du marché du travail	6
3. Parution du <i>Portrait des jeunes à Montréal d'Emploi-Québec</i>	8
3.1 La réception du rapport d'Emploi-Québec	8
3.2 Les suites que nous avons données au rapport.....	9
4. Synthèse du <i>Portrait des jeunes à Montréal d'Emploi-Québec</i>	10
4.1 Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques	11
4.2 Caractéristiques des jeunes prestataires de l'assurance-emploi.....	13
4.3 Caractéristiques des jeunes prestataires de l'aide sociale	14
4.4 La participation des jeunes aux mesures d'Emploi-Québec 2006-2007....	16
4.4.1 <i>Portrait des participants aux diverses mesures</i>	17
4.4.2 <i>Portrait des participations aux différentes mesures</i>	19
5. Données additionnelles en guise de complément.....	22
5.1 Migration des jeunes et territoires.....	22
5.1.1 <i>Migration régionale</i>	22
5.1.2 <i>Distribution des jeunes dans les territoires de CSSS et de CLSC</i> ..	23
5.2 Scolarité et décrochage scolaire.....	26
5.2.1 <i>Scolarisation</i>	26
5.2.2 <i>Décrochage scolaire</i>	27
5.3 La santé des jeunes Montréalais	27
5.3.1 <i>Profil psychologique</i>	28
5.3.2 <i>Profil physique et habitudes de vie</i>	28
5.4 Les revenus et les différentes mesures de la pauvreté	29
5.4.1 <i>Revenu</i>	30
5.4.2 <i>Chômage et faible revenu</i>	30
5.5 Logement, taux d'effort et besoins impérieux	31

5.6	Les jeunes Montréalais et les problématiques spécifiques	32
	5.6.1 <i>Négligence, violence et délinquance</i>	32
	5.6.2 <i>Itinérance et judiciarisation</i>	33
	5.6.3 <i>Fécondité chez les jeunes filles</i>	34
5.7	En résumé.....	34
6.	Prospectives et conclusion	36
7.	Bibliographie	38

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACJQ :	Association des centres jeunesse du Québec
CIJEM :	Comité pour l'intégration des jeunes en emploi à Montréal
CJ :	Centre jeunesse
CJE :	Carrefour jeunesse-emploi
CJM-IU :	Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
CLSC :	Centre local de services communautaires
CPMT :	Commission des partenaires du travail
CRÉ :	Conférence régionale des élus
CSQ :	Centrale des syndicats du Québec
CSSS :	Centre de santé et services sociaux
DRHC :	Développement des ressources humaines Canada
DSP :	Direction de santé publique
INSPQ :	Institut national de santé publique du Québec
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PSRA :	Programme de subvention à la recherche appliquée
RMR :	Région métropolitaine de recensement
RQuODE :	Réseau québécois des organismes en développement de l'employabilité
RSSMO :	Réseau de services spécialisés de main-d'œuvre
SCHL :	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SFR :	Seuil de faible revenu
SHQ :	Société d'habitation du Québec

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableaux

Tableau 1 :	Familles monoparentales montréalaises à l'aide sociale en 2006.....	15
Tableau 2 :	Prestataires de l'aide sociale montréalais nés à l'extérieur du Canada - 2006.....	16
Tableau 3 :	Catégories des jeunes (ou nouveaux) participants de moins de 30 ans aux mesures d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007	18
Tableau 4 :	Statuts des jeunes (ou nouveaux) participants de moins de 30 ans aux mesures d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007	18
Tableau 5 :	Nombre de participations pour les moins de 30 ans aux mesures d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007	20
Tableau 6 :	Taux d'abandon aux mesures des services publics d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007	21
Tableau 7 :	Raisons principales invoquées par les jeunes migrants nouvellement arrivés à Montréal âgés de moins de 30 ans, 2005	23

Figures

Figure 1 :	Carte des territoires de centre de santé et services sociaux (CSSS) de Montréal	24
Figure 2 :	Carte des territoires de centre local de services communautaires (CLSC) de Montréal	25

1. Préambule

Depuis quelque temps, l'importance de faire le point sur les difficultés d'insertion des jeunes en emploi à Montréal est redécouverte en raison des limites qu'ont ressenties plusieurs groupes et intervenants face aux formes d'intervention actuelles ainsi qu'à la diversité des besoins des jeunes notamment les plus éloignés du marché du travail. Bien des interrogations demeurent sans réponse ou ne trouvent que des réponses partielles dans les travaux de recherche qui ont été réalisés au cours de la dernière décennie sur les jeunes immigrants, les jeunes handicapés, les jeunes mères ou les jeunes décrocheurs.

L'idée d'actualiser un portrait des jeunes a été présentée à quelques reprises au sein de la Table régionale des groupes en employabilité de Montréal. Ce portrait ferait connaître les besoins des jeunes en matière d'insertion en emploi et, de cette manière, il apporterait un supplément essentiel d'information aux études ayant porté sur l'offre de services des organismes fournisseurs.

Un portrait quantitatif des jeunes âgés de 15 à 35 ans de l'île de Montréal s'avérait essentiel afin d'identifier l'ampleur de leurs besoins pour l'insertion en emploi et le développement de leur employabilité. C'est ce à quoi en sont venus le consortium de recherche partenariale en économie sociale (ARUC-ÉS/RQRP-ÉS) de l'Université du Québec à Montréal¹ et trois représentants du milieu de l'employabilité de Montréal.

Une année de discussions, en 2007, a permis de baliser les besoins de recherche et à concevoir un projet commun. Ce projet ayant une perspective double, c'est-à-dire une visée de recherche (axée sur la description et l'analyse des données factuelles) sur les besoins des jeunes Montréalais, d'une part, et une visée de transfert de connaissances, d'autre part (de type recherche-action), a abouti à une demande de financement au début 2008 auprès de la Commission des partenaires du marché du travail dans le cadre du Programme de subvention à la recherche appliquée (PSRA).

Dans l'impossibilité de soutenir notre projet, le PSRA nous a alors informés qu'un tel portrait venait d'être réalisé par la Direction régionale d'Emploi-Québec. À noter que celui-ci a été très difficile à obtenir mais qu'il a influencé la suite des démarches de réflexions et de recherches de notre comité de travail.

Ce rapport fait état des résultats de notre démarche, tant sur le plan des résultats de recherche que des retombées de notre partenariat de recherche.

¹ L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des regroupements de chercheurs qui s'investissent dans la recherche en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale. Ces deux regroupements sont financés par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et sont localisés à l'UQAM. L'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS constituent le « consortium » québécois de recherche sur l'économie sociale.

2. Processus partenarial et identification des besoins

2.1 Un travail concerté à partir de la demande d'origine des regroupements en employabilité : la constitution d'un partenariat de recherche

La constitution d'un protocole de recherche stratégique a fait suite à plusieurs rencontres qui se sont tenues en 2007 entre des membres du consortium de recherche partenariale en économie sociale (ARUC-ÉS/Réseau) de l'Université du Québec à Montréal et des représentants du milieu de l'employabilité de Montréal. Il s'agit des personnes suivantes :

Du consortium ARUC-ÉS/RQRP-ÉS :

- Lucie Dumais, professeure à l'École de travail social;
- Geneviève Shields, coordinatrice de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS);
- Denis Bussièrès, coordonnateur du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS).

Du milieu de l'employabilité :

- Pierre Gingras, représentant des Carrefours Jeunesse-Emploi (CJE) de l'Ile de Montréal;
- Gérard Henry, représentant du Réseau québécois des organismes en développement de l'employabilité (RQuODE);
- Marie-Josée Dubois, représentante du Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO).

Dans une perspective de partenariat entre les chercheurs et les acteurs socioéconomiques, il était impératif de rallier dans un même processus les attentes en ce qui a trait à la connaissance scientifique et à la connaissance stratégique. Nous avons donc constitué un comité de partenaires que nous avons baptisé « CIJEM », le comité pour l'intégration des jeunes en emploi à Montréal.

Afin de tirer des leçons communes sur l'état de situation des jeunes de Montréal et de penser à des actions complémentaires, nous avons développé une démarche de recherche couplée à une action concertée avec les acteurs du terrain. Le succès de la démarche partenariale tenait, selon nous, aux conditions suivantes :

- Se donner une vision claire des besoins de recherche;
- S'assurer d'un montage partenarial approprié;
- Mobiliser les ressources appropriées en fonction des besoins de recherche à combler.

Une année de rencontres et six versions successives ont concouru à produire un devis de recherche à la satisfaction des divers partenaires. Durant cette période, les partenaires du secteur de l'employabilité faisaient connaître notre projet et ses objectifs sur le terrain.

Le processus partenarial est une démarche jonchée d'obstacles où la confiance entre parties est le premier défi à relever. Dans le cas qui nous concerne, les rencontres ont été conviviales. Mais la difficulté à faire vivre en commun et au même rythme les logiques respectives de la recherche (accès aux données, réflexion, preuve) et de l'action (circulation de l'information, intérêts stratégiques, rapidité d'exécution) engendre des tensions entre ces deux logiques. Au bout du compte, le processus partenarial constitue un arrimage difficile mais efficace car on augmente le potentiel de transfert de connaissances entre recherche et action, mais on interpelle aussi les acteurs intersectoriels des milieux qui sont à même d'utiliser les résultats de recherche (Conseil de la science et de la technologie 2007).

Notre recherche a ciblé surtout du côté de l'offre de main-d'œuvre et en amont du milieu de travail (i.e. employabilité ou pré-emploi). Elle tenait à observer le contexte de la région montréalaise dans son ensemble. Enfin, elle invitait tous les acteurs à prendre part aux échanges autour de diagnostics et de solutions vis-à-vis des jeunes.

Dans le devis à proprement parler, notre démarche de recherche stratégique était planifiée en trois phases, chacune ayant son objectif à atteindre. La phase I visait à rassembler les statistiques descriptives de la population des 16-35 ans de Montréal. La phase II avait pour but de revoir la problématique de l'insertion des jeunes à Montréal à la lumière de ces statistiques et des données tirées d'une série de rencontres avec des acteurs du terrain et des chercheurs spécialisés sur la jeunesse ou sur d'autres domaines pertinents (comme l'éducation, la santé, le logement et bien sur l'emploi). La phase III visait la stimulation et l'organisation d'une réflexion sur l'offre de services. En outre, nous jugions pertinent de nous donner comme sous-objectif d'évaluer la création d'un dispositif de veille. Notre projet général devait se déployer sur deux ans.

Au final, les résultats, comme le processus de recherche, sont importants à considérer. En effet, à travers une démarche partenariale les chercheurs et les praticiens associés au projet s'engagent à intégrer les savoirs des uns et des autres à travers diverses activités et divers médiums au fur et à mesure de leurs rencontres, et à valoriser les connaissances produites au terme du projet qu'ils ont pensé en commun (ARUC-ÉS et RQRP-ÉS, 2007a), 2007b).

2.2 Théorisation : une question de départ qui se subdivise en quatre points

Plus précisément, notre problématique de recherche se décline en quatre points.

Premièrement, la littérature actuelle offre un certain nombre d'explications aux difficultés rencontrées par les jeunes adultes à décrocher un emploi ou à s'y maintenir (Dumais, Prohet, 2007; Fontan et al., 1999; Goyette et al., 2006; Lefebvre, 2004; Malenfant, 2006;

Rhéaume et al., 2006; Shields, 2006). Celles-ci vont des difficultés à acquérir les habiletés sociales de base implicites (pré-employabilité) ou des habiletés de travail basiques explicites (employabilité), aux apprentissages pratiques, techniques et théoriques liés aux emplois qui requièrent des compétences plus spécialisées. Les politiques publiques d'activation ont beaucoup misé sur la valorisation du capital humain. Cependant, et comparativement à l'Europe, les États d'Amérique du Nord semblent avoir sous-estimé le champ de l'offre de services d'accompagnement. Pourtant, des ressources suffisantes et une organisation efficiente de celles-ci dans une vision à long terme des effets sur la productivité et la qualification de la main-d'oeuvre est nécessaire (Esping-Andersen et al. 2002; Dufour et al. 2003). De plus, il est démontré que les investissements effectués à ce niveau en regard de l'accompagnement des clientèles éloignées du marché du travail sont positifs (MESS, 2006²).

Deuxièmement, de tels facteurs ont aussi trait aux jeunes faisant partie des minorités, comme les immigrants et les handicapés. Dans ces cas-ci, la question de l'arrimage entre offres d'emploi et besoins particuliers de formation est complexifiée. La réalité des jeunes très éloignés du marché de l'emploi et qui sont parfois « sans chèque » exige plus d'efforts de collaboration intersectorielle que d'autres populations et on peine à cerner les formes d'interventions actuelles de cette nature qui pourraient être propices ou non à leur employabilité (Groupe de travail 150 2005). Selon plusieurs observateurs sur le terrain, même les aides au rattachement scolaire ont des effets limités sur les jeunes peu scolarisés ou qui ont eu des problèmes scolaires.

Un troisième facteur problématique a trait au marché de l'emploi même : les difficultés à trouver un emploi pour l'ensemble des jeunes adultes sur le marché du travail montréalais trouvent en partie leur origine dans les problèmes structurels de l'économie manufacturière ou du recentrage vers l'économie du savoir. En tant que métropole, Montréal occupe une place à part parmi les régions du Québec. Les recherches du PSRA montrent notamment son avantage comparatif en tant que région attractive et au potentiel économique diversifié (Chénard et al., 2005; Charest et Poulin, 2007; Bernier et al., 2004). L'économie du savoir et des technologies y a de fortes assises, mais il est aussi vrai que le fort taux d'immigration, la prévalence des taux d'incapacités de la population résidente, et le nombre de travailleurs à faible revenu constituent une série de difficultés d'intégration au marché de l'emploi montréalais. Une compréhension plus fine des taux de non-emploi, du profil des demandeurs d'emploi et des ressources d'accompagnement est donc indispensable. L'interaction entre l'offre d'emploi à Montréal et la demande des jeunes, qu'ils soient ou non diplômés, formés ou non à des métiers ou professions qui correspondent aux besoins du marché du travail, est une question qui confronte les analystes et les acteurs de politiques publiques et en entreprises.

² MESS (2006). *Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*.

<http://www.emploi.quebec.net/francais/complements/publications_etudes.asp?categorie=1006103>

Quatrièmement, ces constats ne sont pas nécessairement partagés par les divers acteurs concernés par le problème. Il est par conséquent nécessaire d'amener les acteurs à discuter des constats communs et des actions convergentes. Quant à l'efficacité relative des moyens déjà mis en place, il n'y a pas non plus de convergence entre les acteurs, notamment sur les rôles des ressources externes en insertion et en employabilité. Selon les points de vue, le concept de besoin ou de soutien à l'insertion se définit différemment et détermine une offre de services spécifique dans un territoire donné. Il est reconnu que si l'on se situe dans la métropole ou dans une région éloignée, la notion de besoin pour l'insertion en emploi ne peut être définie tout à fait de la même manière. Dans la présente étude, il faut donc commencer par définir le point de vue à partir duquel nous nous plaçons et préciser les composantes de ce que nous appelons « besoins » en matière d'intégration au marché du travail montréalais en fonction de la diversité des particularités en présence et qui interfèrent dans un parcours vers l'insertion en emploi.

Les politiques publiques d'emploi constituent ce point de convergence. Mais une démarche volontaire des acteurs de l'entreprise (employeurs, gestionnaires de ressources humaines, syndicats), du milieu de formation et d'insertion communautaire (d'aide aux jeunes, d'employabilité et d'insertion), et des ministères (notamment en éducation, services sociaux et protection sociale, industrie) doit être opérée à travers un dialogue soutenu. De par notre expérience à l'ARUC-ÉS et au RQRP-ÉS, un accompagnement par les chercheurs dans cette démarche peut avoir un effet catalyseur et rassembleur, tout en réinjectant une plus-value aux activités de recherche.

2.3 Un apport de connaissances en provenance de l'extérieur

Au cours de nos rencontres, nous avons invité des collaborateurs de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal. Ainsi, le Forum jeunesse et le Forum sur le développement social ont été interpellés par notre démarche. Ceux-ci ont gracieusement accepté de collaborer à nos discussions, faire état de leur réflexion sur notre projet et fournir les résultats de leurs plus récentes études et actions sur la question.

Les préoccupations des deux forums de la CRÉ convergeaient avec les nôtres. D'une part, le Forum jeunesse avait récemment publié une étude sur les jeunes migrants arrivant dans la métropole³. Cette étude, produite par la firme Darvida Conseil en 2005, dresse un portrait des jeunes de 15-29 ans nouvellement arrivés à Montréal, c'est-à-dire depuis moins de 3 ans. Montréal accueille 20 000 jeunes annuellement et le Forum voulait savoir quelles sont leurs attentes et quels sont leurs besoins de manière à faciliter leur intégration à Montréal puisque des ressources spécifiques dédiées aux jeunes migrants sont inexistantes à l'heure actuelle. À cet effet, une journée de réflexion organisée par le Forum en 2006 avait dégagé des constats, dont nous retenons les suivants :

³ Darvida Conseil. *Synthèse de la journée de réflexion - Jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal*, Document de travail, Forum jeunesse de l'Île de Montréal, 6 mars 2006, 14 p. ; Forum jeunesse de l'Île de Montréal, *Aide et soutien aux jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal, Plan d'action 2007-2009*, novembre 2007, 8 p.

- les jeunes vivent beaucoup d'isolement — surtout ceux qui ne sont pas aux études;
- ils vivent une précarité financière, manquent d'information concernant les ressources d'aide disponibles et conservent des préjugés face à la grande ville;
- il y a consensus sur le manque de statistiques en provenance des organismes d'aide ou d'employabilité, sur le manque de données sur les jeunes autochtones ou sur ceux qui ont des problèmes de santé mentale ou qui sont en détresse.

Entre autres pistes d'action pour 2007-2009, le Forum a mis en relief la nécessité d'obtenir des statistiques sur les personnes utilisatrices de services (qualitatives et quantitatives) de manière à mieux connaître les jeunes migrants et à appuyer la mise en place de services d'information et de prestations de services selon les besoins (age, sexe, motivations à migrer, cheminement des personnes).

D'autre part, le Forum sur le développement social nous a fait savoir que ses préoccupations concernant les jeunes englobaient les 16-35 ans, ce qui n'est pas banal puisque, comme nous le verrons dans ce rapport, les catégories administratives concourent souvent à créer des mailles dans le filet ou des ruptures dans les continuums de services et d'aide. Mais les soucis majeurs, sur le plan des recherches et des actions, semblaient tenir au vide relatif concernant les minorités visibles d'une part⁴, et la qualité des emplois d'autre part - tant ceux qu'occupent les jeunes présentement que ceux qui leur sont disponibles. Le Forum a à sa disposition de nombreuses données quantitatives sur des indicateurs de développement social sur le territoire montréalais, en vertu d'un site internet qu'il a contribué à créer : le Socioscope⁵. Mais, en revanche, il serait nécessaire de compléter de telles informations. Le Forum questionne les causes explicatives de la pénurie d'emplois pour les jeunes. Selon eux, les pénuries observées seraient davantage un problème de roulement lié au fait que les jeunes désirent de meilleurs emplois avec le temps⁶. Et ce type de préoccupation est à prendre en compte par les services d'accompagnement afin de s'adapter aux réalités actuelles qui sous-tendent l'intégration des jeunes au marché du travail.

2.4 La soumission d'un protocole de recherche partenariale à la Commission des partenaires du marché du travail

Afin de soutenir l'actualisation de ce projet de recherche, notre comité de travail, le CIJEM, s'est adressé au Programme de subvention à la recherche appliquée (PSRA) de la Commission des partenaires du travail (CPMT) à l'hiver 2008. La double perspective du

⁴ Cette position est aussi mise en exergue par la chercheuse réputée Marie-Thérèse Chicha sur les immigrants et l'emploi : « ... l'appartenance au groupe des minorités visibles (...) a un effet très désavantageux sur le marché du travail » (Chicha et Charest, 2008 : 10).

⁵ Le Socioscope : la toile sociale de Montréal : <http://www.socioscope.qc.ca/>

⁶ Une étude de Romaine Malenfant (2006) aide à comprendre le roulement des jeunes employéEs en entreprise et ce, en fonction de leurs attentes et de leurs expériences propres, mais aussi des attentes des employeurs et des stratégies d'intégration qu'ils mettent en œuvre pour les nouveaux employés.

projet, c'est-à-dire une visée de recherche axée sur les besoins des jeunes Montréalais et des organisations qui travaillent auprès d'eux ainsi qu'une visée de transfert des connaissances produites, semblait correspondre, selon nous, au programme de la CPMT. Rappelons que le PSRA est financé dans le cadre du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds du 1%). Ce programme a pour mission de stimuler la recherche et le développement dans le champ de la main-d'œuvre.

Dans le cadre de l'appel de propositions 2007-2008, nous avons soumis notre projet en lien avec le volet qui porte sur les « Dimensions régionales du développement des compétences de la main-d'œuvre en milieu de travail », même si d'autres volets correspondaient aussi à notre projet⁷.

Le dépôt de notre projet dans le cadre de ce programme de la CPMT s'est avéré instructif pour la suite des choses puisqu'il nous a permis de connaître un produit inattendu: un portrait des jeunes à Montréal réalisé par la direction régionale d'Emploi-Québec.

Dans un premier temps, notre projet a été reçu et étudié par un Comité sur la pertinence lié au programme et formé de représentants des partenaires socioéconomiques de la CPMT. Ce sont eux qui voient à l'acceptation ou au refus des projets en établissant si ceux-ci correspondent aux objectifs du programme.

Malheureusement, notre projet ne s'adressant pas directement à des gens en emploi, il ne pouvait être soutenu dans le cadre du PSRA. De plus, l'existence d'un portrait en élaboration par la Direction régionale d'Emploi-Québec et à paraître sous peu, s'avérait un motif supplémentaire pour questionner la pertinence de notre démarche. Sur ce point, il faut admettre que nos partenaires en employabilité, qui sont eux-mêmes membres du comité jeunesse de la direction régionale d'Emploi-Québec, ne savaient pas qu'une telle étude était en préparation. Nous avons donc tous été surpris d'apprendre qu'une partie du travail anticipé avait été réalisée.

⁷ Il s'agit des volets ou thèmes suivants : gestion de la formation dans les entreprises, notamment dans les PME, développement et reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi, rendement des activités de développement des compétences en entreprise pour employeurs et travailleurs.

3. Parution du *Portrait des jeunes à Montréal* d'Emploi-Québec

3.1 La réception du rapport d'Emploi-Québec

Notre comité a pris connaissance du *Portrait des jeunes à Montréal* lorsqu'il a été rendu public le 6 mai 2008. Deux réactions valent la peine d'être exposées ici.

En premier, le comité CIJEM a émis une certaine satisfaction à l'idée d'avoir en main le portrait sur lequel l'équipe tentait encore, quelques semaines auparavant, de trouver le financement et les ressources techniques pour ce faire. Car au cours de la dernière année, plusieurs acteurs (ministériels et socioéconomiques, notamment) avaient reconnu la nécessité d'un état de situation sur l'intégration socioéconomique des jeunes Montréalais.

En second lieu, la lecture du portrait a laissé quelques-uns de nos questionnements en suspens. Par exemple, on fait peu de constats sur les jeunes sans soutien public du revenu bien que ceux-ci représentent près du tiers (29%) des jeunes rejoints par les mesures d'Emploi-Québec en 2006-2007. De même, nous avons encore très peu de connaissances sur les non-participants aux mesures quand ils sont « sans-chèque ». Or, selon notre comité, autour de 40% des usagers d'organismes de développement de l'employabilité pour jeunes sont sans chèque ni revenu. De même, on se pose peu de questions quant à l'adéquation des services offerts aux jeunes. Par exemple, l'accompagnement est-il adéquat quant aux clientèles très éloignées, aux jeunes handicapés ou aux jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale, entres autres ? L'offre de services correspond-elle aux attentes des nouveaux arrivants sur le marché du travail, aux jeunes immigrés en particulier ? Cela dit, dans l'ensemble, les données présentées dans le rapport sont intéressantes puisque, comme nous le verrons ultérieurement, les contenus présentés sont relativement récents et puisent dans des références statistiques incontournables (Statistiques Canada, MESS, Service Canada, etc.).

Toutefois, nous retenons l'une des recommandations du rapport relativement aux limites du portrait opéré et aux perspectives qu'il sous-tend, à savoir que:

Ce portrait des jeunes à Montréal a été réalisé à partir d'une analyse quantitative. Il pourrait être intéressant de l'enrichir en le complétant avec un volet qualitatif. Les données recueillies auprès de cette clientèle par des agents d'aide socioéconomique du réseau d'Emploi-Québec ou par le personnel des ressources externes pourraient constituer une source d'informations fort éclairantes (Emploi-Québec, 2008; p.4).

3.2 Les suites que nous avons données au rapport

Notre équipe a voulu compléter le portrait d'Emploi-Québec, considérant que certaines données manquaient par rapport au portrait espéré, notamment en fonction d'une vision globale qui tiendrait compte de différents indicateurs socioéconomiques pouvant traduire la diversité des besoins en présence. Une professionnelle de recherche a été embauchée par le consortium ARUC-ÉS/ RQRP-ÉS pour appuyer ce travail. Bien qu'elle n'ait eu que très peu de temps et de ressources pour ce faire, nous lui avons demandé de tirer les faits saillants du rapport d'Emploi-Québec et, sur cette base, d'effectuer une cueillette statistique supplémentaire dans les bases de données disponibles en ligne.

Le chapitre IV du présent rapport sert donc à présenter les résultats principaux en provenance d'Emploi-Québec. Au chapitre V, nous présentons ce qui paraissait essentiel d'aller combler par une démarche supplémentaire de recherche. Nos résultats portent sur des sujets tels que : les caractéristiques diverses des jeunes hommes et des jeunes femmes vivant à Montréal (avec un raffinement des données par sous-région de l'île), leur profil sociosanitaire et scolaire, leur ressources (revenu disponible, logement, famille), et d'autres problèmes spécifiques, avec le réseau institutionnel de la protection de la jeunesse ou correctionnel notamment.

4. Synthèse du *Portrait d'Emploi-Québec* et mise en lumière des données manquantes

La direction régionale d'Emploi-Québec - Île de Montréal a produit, en mai 2008, un *Portrait des besoins des jeunes Montréalais*. L'objectif était de tracer un portrait qui puisse faire état des caractéristiques générales des jeunes de 15-29 ans du territoire. Leur approche, essentiellement quantitative, a permis de mettre en lumière des données relativement récentes issues de grandes enquêtes menées par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec. Des informations de gestion en provenance des données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sont également utilisées pour rendre compte de la participation des jeunes aux mesures d'emploi.

Les statistiques que nous fournit le rapport d'Emploi-Québec couvrent grosso modo les années 2001 à 2006. Nous allons nous contenter ici de faire ressortir des faits saillants tout en les commentant. Il est bien entendu utile de se rapporter à l'étude comme telle, qui est disponible en ligne.⁸ Les données du rapport nous apparaissent fort intéressantes dans bien des cas. Cela dit, puisqu'elles se limitent le plus souvent à des croisements de facteurs deux par deux, elles ne vont pas en profondeur. Des analyses multifactorielles intégrant 3, 4 ou 5 variables à la fois auraient été bienvenues. De plus, les données ne rendent pas compte adéquatement de la réalité de sous-groupes de jeunes très éloignés du marché du travail comme les sans-chèque par exemple.

Avant de faire ressortir les faits saillants du rapport, nous jugeons essentiel de faire quelques remarques d'appoint pour faciliter la lecture des données nombreuses que nous rapporte Emploi-Québec, et bien sûr de celles que nous avons sélectionnées.

- Nous avons parfois arrondi les statistiques pour faciliter la lecture de ce texte;
- Les données en pourcentage sont nécessaires pour faire des comparaisons, entre sous-groupes de jeunes ou avec la population totale, mais il est crucial de fournir aussi les données brutes et les chiffres absolus afin d'avoir une idée de l'ordre de grandeur sur les besoins et l'offre de services;
- Il y a des différences entre les catégories d'âge utilisées par chacune des sources de statistiques ou chacun des ministères concernés, bien que cela n'empêche pas de tirer les constats les plus importants. En voici le relevé systématique :
 - 15-29 ans (ou 15-24 et 25-29 ans) pour les recensements de Statistique Canada;
 - 15-29 ans pour les données traitant des prestataires de l'aide sociale du MESS et des participants aux mesures d'Emploi-Québec;

⁸ <http://emploiuebec.net/francais/regions/montreal/publications.asp?categorie=1012103>

- 15-34 ans (ou 15-24 et 25-34 ans) pour les données traitant des chômeurs de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), et celles sur le logement de la Société d'habitation du Québec (SHQ) (mais 15-29 ans de la SCHL), 15-34 ans (ou 15-19, 20-24 et 25-34 ans) pour les données traitant de scolarité de Statistique Canada, mais aussi de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour des années similaires, et surtout des « moins de 25 ans »;
 - 15-24 ou 18-24 ans (suivi de 25-44 ans) pour les données sur le revenu de Statistique Canada et de l'Institut national de santé publique du Québec;
 - 12-19 ans (ou 15-19 ou 12-24 ans) pour les données de la Direction de santé publique;
 - 0-17 ans (ou 0-5, 6-17, 12-17 ans) ou 0-21 ans pour les données sur la santé, la pauvreté et les inégalités des centres de santé et de services sociaux (CSSS), des centres jeunesse (CJ) et des agences régionales;
 - et des catégories variables comme 15-34 ans (ou 18-24 et 25-34 ans) ou 18-34 ans (18-25 et 26-34 ans) ou 13-17, 14-19, 15-19 ans pour des données sur les jeunes contrevenants, l'itinérance et la grossesse précoce.
- Les données du rapport distinguent les prestataires de l'aide sociale, les participants aux mesures d'Emploi-Québec et les *participations* effectuées dans le cadre de ces mesures⁹;
 - Quelques-uns des tableaux du rapport ne sont pas clairs (pages 6, 13, 22) ou ne concordent pas avec le texte qui les explicite; mais il est possible de refaire des calculs appropriés;
 - Le rapport fait état d'évolutions dans le temps intéressantes, mais il faut être prudent avec les comparaisons entre deux années repères qu'on y utilise, car elles sont moins fiables que celles qui tracent une « courbe » sur plusieurs années.

4.1 Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques

Dans un premier temps, Emploi-Québec nous présente des prévisions démographiques générales sur l'augmentation de la population montréalaise, de même que des statistiques plus pointues sur la variation de la population de l'île de Montréal par tranche d'âge. Ainsi, nous apprenons que pour l'ensemble des jeunes 15-29 ans du Québec en 2006, les

⁹ Par exemple, en 2006, on comptait 19 500 prestataires âgés de 15-29 ans, et on rapportait 19 000 participants aux mesures actives pour 33 000 participations au total pour ce même groupe d'âge (en 2006-2007). Autrement dit, en 2006, quasiment tous les jeunes participaient aux mesures actives et ce, plus d'une fois.

jeunes Montréalais du même âge représentaient près du tiers de cette population (27%). Ils étaient 388 915 jeunes de 15 à 29 ans à vivre à Montréal et cette proportion augmente d'année en année, selon les observations effectuées depuis 1996.

Toutefois, entre 2001 et 2006, le rapport met en lumière que le nombre de jeunes ayant entre 15 et 24 ans a légèrement diminué (- 1,4%), comparativement à une augmentation des jeunes de 25-29 ans de 9,1%. En 2006, les jeunes de 25-29 ans représentent d'ailleurs 9,5% de la population du Québec mais forment 12% des Montréalais. La répartition des sexes confirme que la proportion de femmes entre 15 et 29 ans est légèrement plus importante que celle des hommes.

Ces chiffres, qui soulèvent des différences dans la composition de la population du Québec et de celle de Montréal, nous ont amenés à explorer la migration interrégionale. Quelques données seront donc exposées plus loin dans ce texte.

À cet effet, il est intéressant d'examiner les caractéristiques des jeunes nés à l'extérieur du Canada et issus des minorités visibles. En nombre absolu, il y a à Montréal environ 50 000 jeunes immigrants de 15-29 ans comparativement à 200 000 jeunes du même âge nés au Canada (données de 2006).

Le rapport d'Emploi-Québec fait un traitement intéressant de la variable scolarité des jeunes, s'attardant particulièrement aux jeunes nés à l'extérieur du Canada et issus de minorités visibles, malgré le fait que les données datent de 2001. Une section ultérieure de ce texte sera donc consacrée à une mise à jour des données disponibles suite au recensement de 2006 auxquelles s'ajouteront des statistiques sur le taux de décrochage.

Encart 1
Quelques données sociodémographiques et socioéconomiques
des jeunes Montréalais de 15-29 ans

- En 2006, ils étaient 388 915 (dont 50 000 immigrants) ce qui représentait 27% de la population du même âge vivant au Québec;
- Entre 2001 et 2006, le sous-groupe 25-29 ans a vu sa proportion s'accroître de 9,1%;
- En 2006, les 15-29 ans composaient une population active (soit en emploi ou en chômage) de 298 398 personnes; parmi celle-ci, on comptait 36 737 chômeurs, ce qui représente un taux de chômage de 12,3% pour leur tranche d'âge;
- Les taux de chômage des jeunes nés à l'extérieur du Canada (17,3%) et issus de minorités visibles (18,4%) étaient beaucoup plus élevés dans la même tranche d'âge.

Le rapport présente des données sur le revenu des jeunes Montréalais et sur les principaux indicateurs économiques du marché du travail. En 2006, on apprend que les jeunes 15-24 ans résidant sur l'île de Montréal vivent avec un revenu médian de 9 945 \$.

Les statistiques sur le revenu seront mises à jour plus loin dans ce texte et des statistiques sur le faible revenu viendront les compléter. Par ailleurs, les indicateurs nous apprennent que les taux de chômage des jeunes de 15-29 ans nés à l'extérieur du Canada (17,3%) et issus de minorités visibles (18,4%) sont beaucoup plus élevés que pour l'ensemble des jeunes de 15-29 ans (12,3%, soit 36 700 chômeurs environ)¹⁰.

Le rapport identifie aussi des différences significatives entre les tranches d'âge. En 2006, on compte 36 737 jeunes chômeurs âgés entre 15-29 ans à Montréal. Ces jeunes affichent un taux de chômage (12%) un peu plus important que l'ensemble des 15-64 ans (10%). Cependant, des différences importantes existent entre les tranches d'âge plus fines : le taux de chômage est 16% chez les 15-24 ans alors qu'il est de 45,6% chez les 15-16 ans. Des différences sont aussi notables dans le temps : de 2001 à 2006, le nombre de chômeurs de 15-24 ans augmentait de 24 %, mais diminuait de 7% chez les 25- 29 ans.

À la lecture de cette partie du portrait d'Emploi-Québec, plusieurs explications nous viennent à l'esprit, mais le rapport, lui, suggère peu d'hypothèses explicatives.

4.2 Caractéristiques des jeunes prestataires de l'assurance-emploi

D'entrée de jeu, et même si le rapport n'en fait pas état, gardons en tête que les données sur l'assurance-emploi sont influencées par les critères d'admissibilité au programme et par les taux d'activité dans les catégories de population, ceux-ci étant sûrement plus sensibles dans la tranche d'âge des jeunes et pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

À titre indicatif, on dénote qu'entre 2001 et 2006 il y a une diminution marquée de 24% du nombre de prestataires ayant entre 15 et 24 ans alors que cette population connaissait un taux de chômage à la hausse (24%) pour la même période contrairement à une baisse de seulement 4% chez les 25-34 ans. Le rapport révèle d'ailleurs que les 15 à 24 ans constituaient 10 % des prestataires montréalais de 2006, soit 4 566 jeunes. Les 25 à 34 ans semblent plus enclins à se qualifier à l'assurance-emploi puisqu'ils constituent 28 % des prestataires montréalais (12 844 jeunes). Par ailleurs, les hommes représentent plus de 6 bénéficiaires sur 10 chez les moins de 34 ans.

¹⁰ À l'inverse, les taux d'emploi et d'activité sont nettement inférieurs chez les jeunes nés à l'extérieur du Canada et chez les jeunes des minorités visibles que pour l'ensemble des 15-29 ans.

Encart 2
**Quelques éléments composant le profil des jeunes prestataires
montréalais à l'assurance-emploi**

- En 2006, ils étaient 17 410, soit 4 566 âgés de 15-24 ans et 12 844 âgés de 25-34 ans;
- Sur l'ensemble des prestataires montréalais (45 908), les jeunes de 15-24 ans comptaient donc pour 10%, alors que ceux âgés de 25-34 ans comptaient pour 28%;
- Entre 2001 et 2006, il y a une diminution marquée de 24% du nombre de prestataires de 15-24 ans, alors que leur taux de chômage était pourtant à la hausse (24%);
- Un pourcentage important des prestataires de 25-34 ans a fait des études collégiales (23%) ou universitaires (30%).

Le rapport dresse le profil de scolarité des prestataires. À cet égard, il est intéressant de noter qu'un pourcentage important des 25-34 ans ont fait des études collégiales (23%) ou universitaires (30%).

4.3 Caractéristiques des jeunes prestataires de l'aide sociale

En 2006, sur l'île de Montréal, il y avait environ 96 000 prestataires de l'aide sociale (de 15 ans et plus) sans contraintes ou avec contraintes temporaires. Sur ce nombre, il y a 9 000 jeunes prestataires de 15-24 ans et 10 500 de 25-29 ans. Les moins de 29 ans représentent à peine le quart (20%) des prestataires inscrits à l'aide de dernier recours sur l'île de Montréal, « ce qui est inférieur à leur poids relatif au sein de l'ensemble de la population (30,3%) », souligne Emploi-Québec. Toutefois, on remarque que les jeunes femmes se retrouvent en plus grand nombre à l'aide sociale que les jeunes hommes.

Encart 3

Profil des jeunes prestataires montréalais à l'aide sociale

- Ils étaient 19 500 en 2006, soit 20% des 96 000 prestataires de l'Ile de Montréal;
- Entre 2001 et 2006, c'est la catégorie des 15-24 ans qui a connu la décroissance la plus marquée du nombre de prestataires (-25,2%);¹¹
- Sur les 16 500 familles monoparentales présentes à l'aide sociale en 2006, les 15-29 ans représentaient 27 % de l'ensemble de ces familles;
- En 2006, ils étaient 8 703 jeunes prestataires nés à l'extérieur du pays. Ils représentaient alors 45 % des prestataires âgés 25-29 ans et 39 % des 15-24 ans;
- Chez les 25-29 ans, 41% étaient prestataires depuis un à quatre ans, tandis que 18% l'étaient depuis quatre à dix ans.

De plus, les femmes sont plus souvent les chefs des familles monoparentales présentes à l'aide sociale. En 2006, le nombre de familles monoparentales prestataires était d'environ 16 500, soit 17 % de l'ensemble des prestataires à Montréal. Il apparaît que la part des familles monoparentales est plus élevée chez les prestataires appartenant à la catégorie d'âge des 15 à 24 ans (22% ou 1 970 familles monoparentales sur 9 056 prestataires) ou des 25 à 29 ans (24% ou 2 525 familles monoparentales sur 10 515 prestataires) que pour l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale (17%). Toutefois, les jeunes familles monoparentales (15-29 ans) constituent moins du tiers des familles monoparentales présentes à l'aide sociale pour cette période (4 495 ou 27%). Voir tableau 1.

Tableau 1
Familles monoparentales montréalaises à l'aide sociale en 2006

Familles monoparentales prestataires	Nombre de Familles	%
15 à 24 ans	1 970	12.0
25 à 29 ans	2 525	15.3
Ensemble des familles	16 500	100

Source : données sur les prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale), MESS (données présentées par Emploi-Québec, 2008)

¹¹ Bien que cela ne soit pas mentionné dans le rapport d'Emploi-Québec, nous faisons l'hypothèse que cette baisse résulte en grande partie de la mise sur pied de Solidarité Jeunesse à la même époque.

Le rapport nous apprend également que plus de la moitié des personnes prestataires de l'aide sociale en 2006 sont nées à l'extérieur du Canada (soit 50 172 sur 96 154). Mais ce n'est le cas que de 45% des 15-29 ans (et 39% des 15-24 ans). Voir Tableau 2. En revanche, les femmes de 15 à 29 ans nées à l'extérieur du pays sont plus nombreuses que les femmes nées ici à percevoir de l'aide sociale (57 % des 15-24 et 61% des 25-29 ans). Cela dit, les jeunes prestataires nés à l'extérieur du Canada (autour de 8 700) ne comptent que pour 17 % de l'ensemble des prestataires nés hors du pays.

Tableau 2
Prestataires de l'aide sociale montréalais nés à l'extérieur du Canada - 2006

Prestataires montréalais nés à l'extérieur du Canada	Nombre de prestataires	% sur l'ensemble de leur catégorie d'âge
15 à 24 ans nés à l'extérieur du Canada	3 522	38.9%
25 à 29 ans nés à l'extérieur du Canada	5 181	49.3
Ensemble des prestataires (15-64)	50 172	17 %

Source : données sur les prestataires de l'assistance-emploi (aide sociale), MESS (données présentées par Emploi-Québec, 2008)

Concernant la durée de l'aide sociale, le rapport d'Emploi-Québec signale que toute proportion gardée, les jeunes Montréalais de 15 à 24 ans et de 25 à 29 ans qui en bénéficient sont, comme il est normal de s'y attendre, prestataires depuis moins longtemps que la moyenne. On note quand même que chez les 25-29 ans, environ 18% étaient prestataires depuis quatre à dix ans (et 2,8% depuis 10 ans ou plus)

4.4 La participation des jeunes aux mesures d'Emploi-Québec 2006-2007

Le dernier chapitre du rapport d'Emploi-Québec présente des statistiques inédites et très récentes sur la participation des jeunes Montréalais aux différentes mesures d'Emploi-Québec. Rappelons que ces statistiques distinguent les *participants* du nombre de *participations*. Ces données internes ne sauraient être complétées par nos recherches. Néanmoins, ces chiffres permettent de dresser un portrait des jeunes qui ont bénéficié des mesures d'Emploi-Québec.¹²

¹² Les « sans chèque » sont comptabilisés parce qu'ils sont des participants admissibles.

4.4.1 Portrait des participants aux diverses mesures

En 2006-2007, environ 67 000 adultes participaient aux mesures. Sur l'ensemble de ces participants, 29% ont moins de 30 ans, soit près de 19 000 jeunes, dont un peu moins de la moitié sont des femmes.

Parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale, les jeunes ne comptent que pour 20%; ainsi, le rapport d'Emploi-Québec estime relativement importante la place qu'ils occupent dans les mesures. En revanche, dans le bassin des jeunes (ou nouveaux) participants, Emploi-Québec juge qu'il y a une sous-représentation des femmes car elles forment 47% des participants aux mesures, mais représentent 56% des personnes à l'aide sociale. Voir Tableau 3.

Avec seulement 5,4% de participants aux mesures et un poids relatif de 23% des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, la sous-représentation des jeunes familles monoparentales est marquée. La participation des personnes nées à l'extérieures du Canada (27%) est faible puisque ces dernières composent 44,5% des bénéficiaires de l'aide sociale. Les personnes handicapées comptent pour 2,4% de participants aux mesures.

Lorsque nous examinons les statuts des jeunes participants aux mesures, nous constatons que les jeunes prestataires de l'assurance-emploi sont plus nombreux (39,4%) que les jeunes de l'aide sociale (31,6%) ou les jeunes « sans chèque » (29%). Voir Tableau 4.

Cette proportion de jeunes participants sans soutien public du revenu est une caractéristique à prendre au sérieux et un fait non-négligeable :

Quant aux jeunes sans soutien public du revenu qui participent aux mesures d'Emploi-Québec, malgré l'absence de données comparatives et avec une représentation de 29 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans, on peut croire qu'ils sont surreprésentés, puisqu'ils regroupent 42 % de l'ensemble des participants sans soutien public du revenu (Emploi-Québec, 2008; p.23).

Tableau 3
Catégories des jeunes (ou nouveaux) participants de moins de 30 ans aux mesures d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007

Nouveaux participants	Moins de 30 ans (N)	% dans l'ensemble des participants de moins de 30 ans
Femmes	9 236	47,8
Familles monoparentales	1 047	5,4
Personnes nées à l'extérieur du Canada	5 230	27,0
Nouveaux arrivants (-3 ans au Canada)	2 693	13,9
Anglophones	3 578	18,5
Autochtones	45	0,2
Aide sociale (-25 ans)	2 982	15,4
Personnes handicapées	461	2,4
Total	19 340	100

Source : données sur les participations aux mesures d'Emploi-Québec Montréal (données présentées par Emploi-Québec, 2008 : p. 16)

Tableau 4
Statuts des jeunes (ou nouveaux) participants de moins de 30 ans aux mesures d'emploi, Emploi-Québec - Île de Montréal, 2006-2007

Statuts des nouveaux participants	Moins de 30 ans (N)	% dans l'ensemble des participants de moins de 30 ans
Prestataires de l'aide sociale	6 111	31,6
Prestataires de l'assurance-emploi	7 613	39,4
Sans soutien public du revenu	5 616	29,0
Total	19 340	100

Source : données sur les participations aux mesures d'Emploi-Québec Montréal (données présentées par Emploi-Québec, 2008 : p. 16)

Quant à l'efficacité des mesures, le rapport nous apprend que le taux de retour en emploi est un peu plus élevé chez les moins de 30 ans (48%) que pour l'ensemble des participants (45%), bien qu'il ait diminué depuis 2003-2004 dans les deux groupes (-5% et -10%). Cependant, chez les jeunes, les familles monoparentales et les personnes autochtones enregistrent un taux d'emploi plus faible que les personnes handicapées. Le tiers des jeunes participants aux mesures ont suivi une formation et la grande majorité de ceux-ci ont opté pour une formation de base. Cependant, ceci ne tient pas compte des abandons, lesquels sont plus élevés chez les jeunes (15% versus 10% pour l'ensemble des participants) [voir section suivante].

Depuis 2001, le nombre de participants aux mesures d'Emploi-Québec a diminué un peu plus chez les jeunes (-11%) que pour l'ensemble des catégories d'âge (-7%). Cette diminution affecte toutes les catégories de jeunes participants, à l'exception des personnes handicapées dont le nombre a en effet quadruplé.

Portrait des participations aux différentes mesures

En 2006-2007, les 67 000 adultes participant aux mesures avaient effectué un total de 118 000 participations. Sur ces 118 000 participations aux mesures, ce sont dans l'ordre les Activités d'aide à l'emploi ou AAE (55 000), les Services d'aide à l'emploi ou SAE (40 000) et les Formations de la main-d'œuvre ou MFOR (10 000) qui cumulent le plus de participations. Suivent les mesures Projet de préparation à l'emploi ou PPE (4 000) et Insertion sociale ou INSO (1 200)¹³.

Du total, on dénombre 33 164 participations chez les jeunes de moins de 30 ans (28% de l'ensemble des participations). Remarquons toutefois que la participation relative des jeunes est un peu plus élevée dans les mesures MFOR et PPE ainsi que pour les subventions salariales. Le Tableau 5 reconstitue les données fournies dans le rapport d'Emploi-Québec.

Si l'on considère le poids des participations des différentes catégories de prestataires, les jeunes participent davantage que leurs aînés à tout point de vue : en effet, ils forment 1/5 des prestataires mais contribuent pour un peu plus du quart des participations. Parmi les jeunes, les femmes participent moins que les hommes : 56 % des jeunes prestataires pour 47% des participations. Les jeunes immigrants constituent 44% des jeunes prestataires mais 27% des participations. Les familles monoparentales participent encore moins : 23% des jeunes prestataires, mais 5 % des participations. Il y a sûrement des recoupements à faire ici, mais les données évoquent divers déficits de participation aux mesures actives.

¹³ À titre d'illustration, disons que les mesures AAE (comme l'aide à la confection d'un curriculum vitae) sont des mesures de moindre intensité et de plus courte durée que les mesures qui nécessitent le développement de compétences à plus long terme, tels MFOR et PPE.

Tableau 5
Nombre de participations pour les moins de 30 ans aux mesures d'emploi,
Emploi-Québec – Île de Montréal, 2006-2007

Mesure	Total des participations (N)	Total pour les moins de 30 ans (N)	Proportion pour les moins de 30 ans (%)
Activités d'aide à l'emploi	55 700	15 854	28.5
Services d'aide à l'emploi	40 076	9 782	24.4
Mesure de formation	10 314	3 425	33.2
Projets de préparation à l'emploi	3 931	2 003	51.0
Supplément de retour au travail	3 212	775	24.1
Subventions salariales	1 845	602	32.6
Insertion sociale	1 201	149	12.4
Contrat d'intégration au travail	764	236	30.9
Soutien au travail autonome	517	142	27.5
Autres	989	196	19.8
Total	118 549	33 164	28.0%

Source : données sur les participations aux mesures d'emploi-Québec Montréal (données présentées par Emploi-Québec, 2008 : p. 18-19). *Les chiffres en italique ont été calculés par nous.*

Quant au taux d'abandon, il est globalement plus élevé parmi les participations des moins de 30 ans par rapport à l'ensemble des participants. Globalement, il est de 1 sur 10 participations, mais il atteint 15% des participations de jeunes. Voir Tableau 6. Par exemple, c'est dans la mesure MFOR que les abandons des moins de 30 ans sont relativement plus nombreux; 31% des participations sont abandonnées en cours de route, contrairement à 25% pour l'ensemble de la clientèle. Les 15-24 semblent avoir une plus grande propension à l'abandon que leurs aînés, notamment en ce qui concerne les mesures MFOR et PPE. En revanche, le taux d'abandon des SAE est équivalent dans toutes les catégories d'âge (5% environ) – laquelle est la mesure la plus répandue et la moins intensive de toutes, rappelons-le.¹⁴

¹⁴ Selon nous, on pourrait expliquer le plus grand taux d'abandon chez les jeunes en raison du fait que ce sont eux qui bénéficient plus largement des mesures à long terme. Plus la participation est déployée dans le temps, plus les chances de décrocher pour divers motifs en cours de route peuvent advenir.

Tableau 6 : Taux d'abandon aux mesures des services publics d'emploi, Emploi-Québec – Île de Montréal, 2005-2006

Mesure	Proportion pour les moins de 30 ans (%)	Proportion pour l'ensemble de la clientèle (%)
Services d'aide à l'emploi	5,0	3,6
Mesure de formation	31,4	24,5
Projets de préparation à l'emploi	23,1	17,3
Subventions salariales	19,0	19,7
Insertion sociale	24,6	15,1
Soutien au travail autonome	15,5	13,2
Ensemble des mesures	14,6	9,7

Source : données sur les participations aux mesures d'Emploi-Québec Montréal (données présentées par Emploi-Québec, 2008 : p. 19)

Enfin, entre 2001 et 2006, le nombre de participations a augmenté proportionnellement plus que le nombre de participants, toutes catégories d'âge confondues. Cela dit, le rapport d'Emploi-Québec ne va pas jusqu'à demander si cela est un signe d'inefficacité des mesures actives ou, au contraire, un espoir renouvelé dans leur résultat éventuel. Seules d'autres recherches nous aideraient à le préciser.

5. Données additionnelles en guise de complément

Dans la perspective d'identifier les besoins des jeunes, nous avons axé notre examen en grande partie sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être. Ces déterminants sont notamment : le logement, la perception de la santé (et des indicateurs de santé physique et mentale comme tels), les habitudes de vie, la scolarisation, ainsi que des aspects plus spécifiques de la vulnérabilité des jeunes comme la négligence ou la violence familiale, l'itinérance et la judiciarisation, et les grossesses précoces.

Nos sources de données sont largement accessibles au public et proviennent des agences statistiques reconnues (Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec), des ministères concernés et d'agences gouvernementales. Nous avons aussi utilisé des données colligées par le Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal. Rappelons enfin que ces données ne traitent pas toutes nécessairement des mêmes catégories d'âge, mais elles ciblent généralement les personnes entre 15 et 35 ans.

5.1 Migration des jeunes et territoires

Le rapport d'Emploi-Québec a mis en lumière la proportion que représentent les jeunes sur l'ensemble de la population montréalaise. Cependant, la population des jeunes fluctue, se déplace et se concentre dans certains secteurs. De plus, le périmètre montréalais est perméable et chaque année des jeunes comme des plus vieux quittent ou s'installent dans la région. Les raisons de ce flux migratoire peuvent être multiples, de l'achat d'une maison en banlieue à l'inscription dans une université de la métropole, tout comme les problématiques qui peuvent surgir avec ce mouvement de population.

5.1.1 Migration régionale

Ainsi, en 2006-2007, le nombre de personnes entrant de 15-19 ans et de 20-24 ans dépasse le nombre de personnes sortant. Effectivement, les 20-24 ans sont, sur l'ensemble de la population, la catégorie d'âge avec la plus forte entrée, soit 8 705 personnes. Les 25-29 ans affichent le taux de sortie le plus élevé (10 509 personnes), bien qu'ils aient le deuxième taux d'entrée le plus important (7 589 personnes). Cette dernière catégorie d'âge est celle qui bouge le plus. Quant aux 30-34 ans, le nombre de personnes sortant de Montréal est deux fois plus élevé que le nombre d'entrants (Institut de la statistique du Québec, 2008 [En ligne]).

La migration interrégionale des personnes varie d'une année à l'autre et connaît des cycles selon les périodes. Ainsi, pour les 15-19 ans la période 2001-2006 affiche un solde négatif de 3 116 personnes. En revanche, pour la période de 1996-2001, le solde est positif (n= 2 170). Pour la période 2001-2006, le nombre d'entrants de 20-24 ans atteint 24 526 pour 9 817 sortants (Institut de la statistique du Québec, 2008 [En ligne]).

Cette transformation du tissu de la population montréalaise et l'affluence de jeunes des régions posent certaines questions sur l'adaptation des services offerts aux jeunes.

Cette préoccupation a fortement interpellé les acteurs du Forum jeunesse de l'Île de Montréal. En effet, dès 2005, ils ont commencé à documenter la question des jeunes migrants nouvellement arrivés à Montréal et les réalités que cela sous-tend dans le but de trouver des solutions d'accompagnement profitables à ces derniers. Les résultats d'une recherche-action en ce sens ont permis d'estimer à 20 000 le nombre de jeunes âgés entre 15 et 29 ans qui arrivent à Montréal pour divers motifs étroitement reliés à l'émancipation et la quête d'autonomie. Voir Tableau 7.

Tableau 7
Raisons principales invoquées par les jeunes migrants nouvellement arrivés à Montréal âgés de moins de 30 ans, 2005

Raisons citées par les jeunes	%
Vivre sa vie	74
Améliorer ses perspectives d'avenir	68
Bénéficier de la qualité de vie offerte à Montréal	61
Poursuivre des études	51
Occuper un travail	48

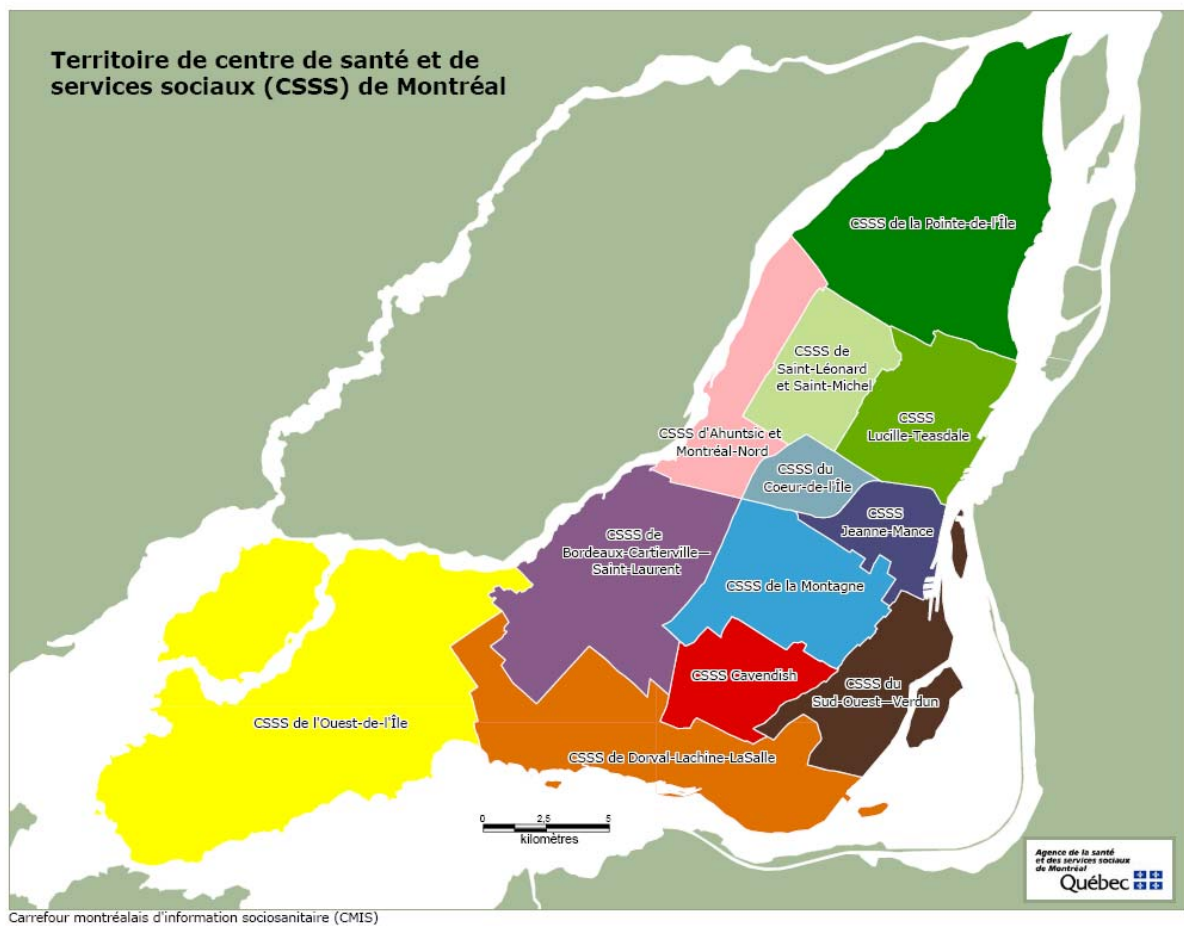
Source : Forum jeunesse de l'Île de Montréal, février 2006

Selon l'étude du Forum jeunesse, ces raisons sont invoquées par des jeunes qui avaient établi des objectifs avant leur migration que l'on peut qualifier de « plan de migration ». Ils étaient 65% dans cette situation alors que 45% des jeunes nouvellement arrivés, interrogés dans le cadre de cette étude, n'avaient pas établi de plan de migration. Ces derniers feraient face à des situations de vulnérabilité plus grandes que les autres.

5.1.2 Distribution des jeunes dans les territoires de CSSS et de CLSC

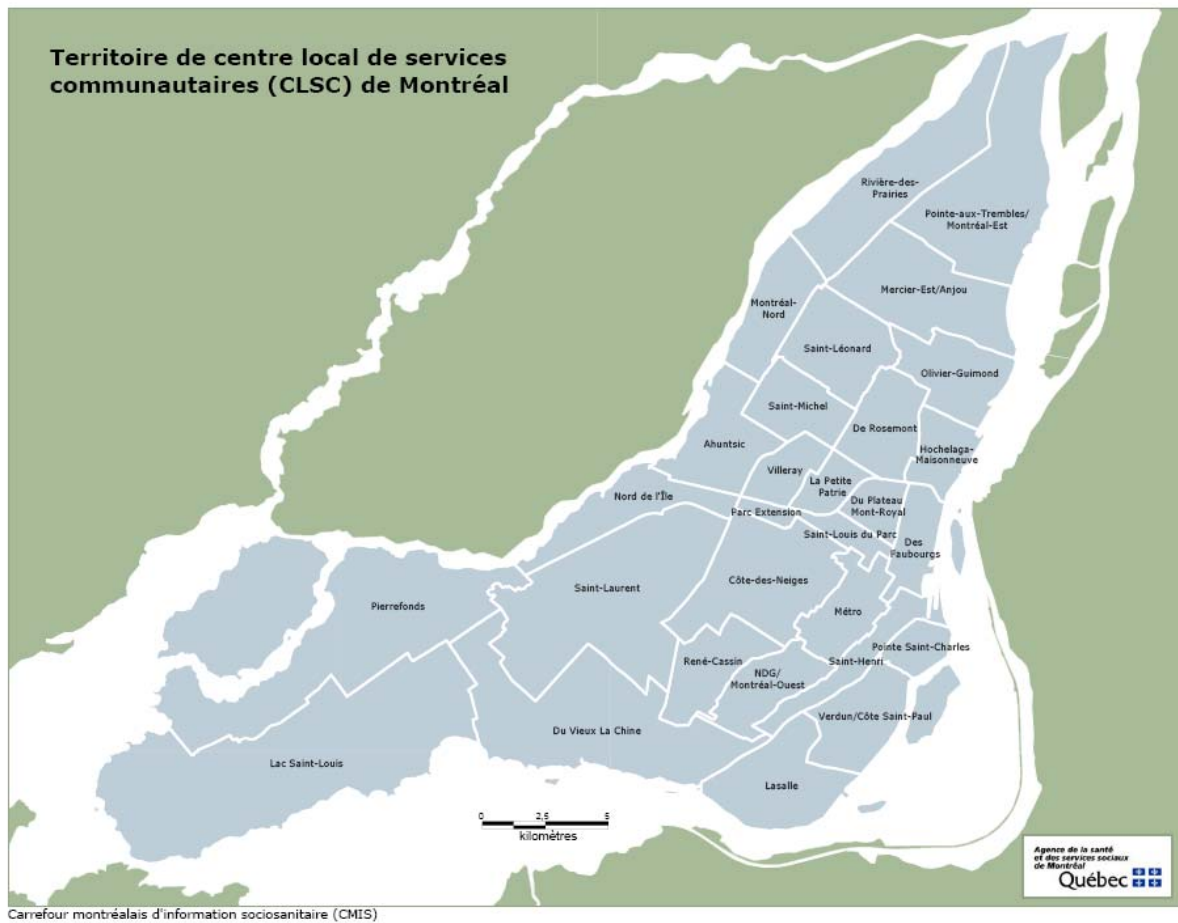
Qu'ils aient toujours vécu dans « la région 06 », Montréal, ou qu'ils aient migré d'une autre région, voire d'une autre province, les jeunes ne se répartissent pas également sur le territoire montréalais. Bien que nous n'ayons pas mené d'enquête sur les facteurs expliquant les concentrations plus ou moins importantes de jeunes, nous pouvons penser que la proximité des établissements d'enseignement postsecondaires et la présence de logements abordables aient une incidence. Ainsi, nous constatons que 16% des *ménages* de 20-24 ans se retrouvent dans le territoire du CSSS de la Montagne alors que seulement 12% du total des ménages de la région y habitent. Voir Figure 1.

Figure 1
Carte des territoires de centre de santé et services sociaux (CSSS) de Montréal



Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal - Carrefour montréalais d'information sociosanitaire (CMIS)

Figure 2
Carte des territoires de centre local de services communautaires (CLSC) de Montréal



De même, près de 27% des jeunes ménages de 25-29 ans résident dans les territoires de CSSS de la Montagne et Jeanne-Mance alors que c'est 19% du total des ménages qui y habitent. À l'inverse, 6,5% des jeunes ménages de 25-29 ans résident dans l'Ouest-de-l'Île, contrairement à 11,6% de l'ensemble des ménages (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, (2006) [En ligne]).

Dans le périmètre plus restreint des territoires de CLSC, nous retrouvons une répartition similaire : les territoires centraux connaissent une augmentation du nombre de *personnes* dans les catégories d'âge 20-24 ans et 25-29 ans alors que les territoires de CLSC moins centraux connaissent une diminution de la population ayant entre 20-24 ans et 25-29 ans. Le territoire Lac St-Louis compte 6% de jeunes entre 20-24 ans et 3,6% de jeunes entre 25-29 ans. À l'opposé, le territoire du CLSC du Plateau Mont-Royal compte 8% de jeunes entre 20-24 ans et 16% de jeunes entre 25-29 ans (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, (2006) [En ligne]). De telles statistiques donnent un indice intéressant sur les secteurs géographiques où se retrouvent davantage de jeunes. Cependant nous ne savons pas qui sont ces jeunes. Sont-ils nombreux à être dans des situations de marginalité? Cette question nécessiterait un approfondissement. Donc, sans pour autant conclure que les jeunes de ces territoires sont ceux qui bénéficieraient le plus des ressources en insertion, nous pourrions penser que la demande en service est plus importante sur ces territoires.

5.2 Scolarité et décrochage scolaire

La région de Montréal compte plusieurs universités et entreprises de haute technologie et attire donc des étudiants et jeunes très scolarisés. Du reste, le profil de scolarité des jeunes y est très contrasté : beaucoup ont fait des études avancées, mais bon nombre ont aussi des difficultés scolaires qui les plafonnent ou les font décrocher.

5.2.1 Scolarisation

Montréal se démarque des autres régions par la proportion très élevée de diplômés universitaires qui y résident. Effectivement, au recensement de 2006, c'est près de 32% des Montréalais qui ont fréquenté l'université, comparativement à 21% de l'ensemble des Québécois de 15 ans et plus. Effectivement, il appert que près de 32% des jeunes Montréalais de 15-34 ans et 47% des 25-34 ans ont obtenu un diplôme universitaire (minimalement un certificat) alors que les proportions sont de 20% et 32% pour l'ensemble des jeunes Québécois. Si nous prenons seulement les jeunes de 15-34 ans vivant à l'extérieur de la région 06, Montréal, la proportion de personnes ayant un diplôme universitaire chute à 15% (Statistique Canada, 2008 [En ligne]). Néanmoins, il faut remettre ces statistiques en perspective et prendre en compte que Montréal compte quatre grandes universités et figure première sur un palmarès de 30 villes en Amérique du Nord quant au nombre d'étudiants *per capita*, soit 4,4 pour 100 habitants (CSQ, 2008).

Certes, la diplomation est en fonction de l'âge. Mais ce sont quand même 12% des 20-24 ans et 8,4% chez les 25-34 ans de Montréal qui ne possèdent aucun diplôme. Le taux de « non-diplomation » est un peu plus élevé chez les jeunes hommes. (Statistique Canada, 2008 [En ligne]).

Quant aux jeunes issus des minorités visibles ou nés à l'extérieur du Canada, nous n'avons pas de statistiques spécifiques à la région de Montréal.

Bien que les jeunes Montréalais soient plus scolarisés que la moyenne québécoise, il ne faudrait pas en conclure qu'ils éprouvent moins de difficultés d'intégration au travail. L'obtention d'un diplôme demeure un atout intéressant, un meilleur gage d'insertion, même si elle n'est pas une garantie à 100% contre la marginalité.

5.2.2 *Décrochage scolaire*

Au plan de la scolarisation, la section précédente a dépeint favorablement la région, mais Montréal, comme toute métropole, est une ville de contrastes. Ainsi, le taux de décrochage à Montréal dépasse celui de l'ensemble du Québec, soit 30,6% contre 24,2% pour l'année 2005-2006. Toutefois, le taux de décrochage a légèrement diminué depuis 2001-2002 où il se situait à 31,4%. Le taux de décrochage des garçons (36%) est de 10 points plus élevé que celui des filles (25%) en 2005-2006. Par contre, il semblerait que le moment du décrochage ne marque pas forcément la fin du parcours scolaire des jeunes puisque sur les 57 000 étudiants inscrits dans les centres d'éducation des adultes en 2004-2005, 36,6% avaient 25 ans et moins (CSQ, 2008).

Il est fort probable que nous retrouvions davantage de décrocheurs dans les rangs des jeunes vivant des difficultés d'intégration en emploi. Éventuellement, une étude plus approfondie sur les causes du décrochage scolaire pourrait nous donner des pistes de réflexion sur les manières de réintégrer ces jeunes et même agir sur les causes systémiques et structurelles du décrochage. Les outils et les approches utilisés pour venir en aide à un jeune décrocheur ne seront pas les mêmes que ceux mis en œuvre auprès des jeunes vivant des problèmes de santé physique ou mentale. Ceci nous amène à notre prochaine section qui traite de la santé des jeunes Montréalais.

5.3 La santé des jeunes Montréalais

Bien que nous nous intéressions davantage aux jeunes en âge de travailler, soit les 16-34 ans, il nous a été impossible de trouver des statistiques correspondant précisément à ces catégories d'âge. Néanmoins, les statistiques très récentes de la Direction de santé publique de Montréal (2008a) dressent un portrait digne d'intérêt des 12-19 ans. Même si la tranche d'âge inférieure dépasse les extrémités voulues, nous pouvons considérer que ces jeunes intégreront éventuellement le marché du travail et nous trouverons sans doute dans leurs rangs des demandeurs de services en insertion socioéconomique.

5.3.1 Profil psychologique

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007), 4% des jeunes entre 12 et 24 ans déclarent un état de santé mentale passable ou mauvais en 2005 alors que 5% des personnes de 75 ans et plus font la même déclaration. D'autre part, l'étude récente de la Direction de santé publique de Montréal nous apprend que, bien que 45% de la population de Montréal affirme avoir un faible sentiment d'appartenance à la communauté locale, c'est le cas de seulement 34% des jeunes de 12-19 ans (DSP-Montréal, 2008a). Toutes catégories d'âge confondues, la variable démontre des variations importantes selon le territoire de CSSS. Ainsi, la proportion atteint 54% des personnes de 12 ans et plus sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale et 51% dans Sud-Ouest-Verdun.

Par ailleurs, 9% des personnes âgées entre 15 et 19 ans¹⁵ de Montréal disent avoir eu des idées suicidaires sérieuses dans leur vie alors que la proportion atteint 12% pour la population de Montréal. Là encore des variations marquées sont observables entre les territoires : 17% des personnes dans le territoire du CSSS Jeanne-Mance et 16% sur le territoire du CSSS Sud-Ouest – Verdun avouent avoir eu des idées suicidaires sérieuses alors que c'est le cas de seulement 7% dans Bordeaux-Cartierville-St-Laurent et Cavendish. Si nous comparons ces données aux profils de *défavorisation*¹⁶ des CSSS (Direction de santé publique, 2008b) nous constatons une correspondance entre un niveau de *défavorisation* sociale et économique élevé et une forte proportion de personnes déclarant avoir eu des idées suicidaires. Le constat inverse est aussi fait pour les CSSS plus favorisés économiquement et socialement. Cependant, gardons-nous de considérer la défavorisation comme une variable de cause à effet puisque d'autres facteurs peuvent avoir une incidence sur le fait de déclarer avoir eu des idées suicidaires : la religion, la culture, l'origine ethnique et le vécu individuel n'en sont que quelques exemples. Une analyse multifactorielle aiderait à comprendre mieux les situations de difficultés réelles et leur ampleur.

5.3.2 Profil physique et habitudes de vie

Alors que la moyenne pour Montréal est de 7%, 5% des jeunes entre 12 et 19 ans affirment avoir consommé 14 verres ou plus d'alcool au cours d'une semaine. Toutes catégories d'âge confondues, la proportion augmente à 9% sur le territoire de CSSS Sud-Ouest-Verdun, 10% dans Lucille-Teasdale et 11% dans Jeanne-Mance. Parallèlement, ces trois derniers territoires affichent un indice de défavorisation matérielle et sociale

¹⁵ Les tranches d'âge utilisées par la Direction de santé publique de Montréal varient selon la nature des variables traitées. En outre, pour les tranches d'âge des 12-19 ou 15-19 ans, l'estimation est moins fiable.

¹⁶ Le concept de défavorisation « permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires: 1) *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante; et 2) *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté » (Direction de santé publique, 2008b, p. 3).

élevé. La proportion de 12-19 ans ayant consommé 5 verres d'alcool et plus au cours d'une même occasion pendant la dernière année (13%) est aussi inférieure à la moyenne régionale qui atteint 15%. (Direction de santé publique, 2008a et b).

Sur le plan physique, le rapport de la Direction de santé publique (2008a) nous apprend que 5% des 12-19 ans ne se perçoivent pas en bonne santé, soit 6% des jeunes femmes et 4% des jeunes hommes. À l'inverse, c'est 26% des personnes de 65 ans et plus qui font la même affirmation. En regard de la moyenne montréalaise (11%), les immigrants de longue date (16%) et les personnes ayant une scolarité primaire ou secondaire non complétée (23%) affichent des proportions élevées. Cette dernière statistique, si elle ne concerne pas seulement les jeunes mais l'ensemble de la population, recèle une double problématique : une faible scolarité et une perception négative de sa santé. Ce constat nous ramène à notre problématique. Ainsi, il est possible que les jeunes éprouvant des difficultés d'insertion socioéconomique cumulent les problématiques, notamment des problèmes de santé juxtaposés à une faible scolarisation. Les statistiques permettant une telle affirmation ne sont pas disponibles, mais un croisement de données ou une étude qualitative auprès des jeunes marginalisés pourraient révéler la présence de multi problématiques et ainsi, la nécessité d'adapter l'offre de services ou de favoriser les continuums de services afin de répondre adéquatement à des besoins nécessitant des expertises multiples et complémentaires.

Enfin, seulement 62% des jeunes de 12-19 ans attestent avoir un médecin de famille alors que la moyenne montréalaise se chiffre à 67,5%. La situation de la région est plus inquiétante que l'ensemble du Québec, où 77,6% des personnes ont un médecin de famille, et touche davantage certains secteurs comme Jeanne-Mance (59%) plutôt que d'autres comme Dorval-Lachine-Lasalle (73%) (Direction de santé publique, 2008a). Une telle statistique nous informe par exemple que les jeunes qui vivent au centre-ville de Montréal sont également ceux qui bénéficient le moins d'un médecin de famille alors que ce sont ces mêmes jeunes qui sont le plus touchés par les problématiques de santé comme nous l'avons souligné précédemment.

S'il est probable que les jeunes connaissant des difficultés d'insertion et même une situation de marginalité importante soient en plus grand nombre dans les quartiers défavorisés, il est possible que ceux-ci vivent aussi des problèmes de santé se posant comme autant d'obstacles à leur insertion.

5.4 Les revenus et les différentes mesures de la pauvreté

Le rapport d'Emploi-Québec a présenté les chiffres de 2001 pour brosser le tableau des revenus chez les jeunes. Nous prendrons donc quelques lignes pour actualiser les statistiques d'après le recensement de 2006. Nous ferons ensuite un parallèle avec les données sur le chômage et la pauvreté.

5.4.1 Revenu

Le revenu total médian est de 22 212\$. Il est plus élevé de 6 000\$ chez les hommes (25 669\$ contre 19 664\$ pour les femmes) et nettement inférieur chez les 15-24 ans (8 537\$). Mais une proportion importante chez ces derniers ne travaillent pas, ce qui peut expliquer que près de 23% sont sans revenu en 2005. Néanmoins, il convient de se demander également qui sont ces 4 265 hommes et 6 865 femmes de 25 à 44 ans qui n'ont aucun revenu puisque l'assurance-emploi, l'aide sociale et les prestations pour enfants sont considérées comme des revenus (Statistique Canada, 2008 [En ligne]. Y a-t-il dans leurs rangs des personnes que les mesures et services en insertion cherchent à rejoindre?

5.4.2 Chômage et faible revenu

Les jeunes semblent avoir une plus grande facilité à réintégrer le marché du travail que leurs aînés. Ainsi, la durée moyenne du chômage à Montréal en 2007 est de 21,1 mois, alors qu'elle est de 9,2 mois chez les 15-24 ans et de 18,1 mois chez les 25-34 ans. Entre 2003 et 2007, la durée moyenne du chômage fluctue légèrement entre 8 et 9,5 semaines chez les 15-24 ans et 16,1 et 21,5 chez les 25-34 ans (ISQ, 2008 [En ligne]). En évoquant ces données, on est à même de penser que les critères du programme d'assurance-emploi et que la configuration du marché de l'emploi ont tous deux des effets structurants.

Par ailleurs, le rapport est silencieux quant aux différentes mesures de la pauvreté. Bien que certaines des statistiques disponibles ne soient pas très récentes, nous présenterons la mesure du seuil de faible revenu (SFR). Ainsi, en 2000 à Montréal, 37,4% des 18-24 ans vivaient sous le SFR alors que cette condition concerne 23,3% des jeunes de 18-24 ans de l'ensemble du Québec (Institut national de la santé publique du Québec, 2006). En 2005, la situation semble s'être améliorée puisque 32% des jeunes Montréalais de 18-24 ans qui vivaient sous le SFR et 17,6% des jeunes québécois. Selon cette mesure, la concentration de pauvreté reste donc extrêmement préoccupante dans la région montréalaise. La situation des jeunes femmes montréalaises serait légèrement plus fragile (33%) que celle des jeunes hommes (31%). (Statistique Canada, 2008 [En ligne]).

En 2000¹⁷, 56,6% des 15-24 ans du CSSS Jeanne-Mance étaient à faible revenu, contrairement à 12,4% pour l'Ouest-de-l'Île. Sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, c'est le sous-territoire de CLSC des Faubourgs qui affiche la proportion la plus élevée de jeunes sous le SFR avec 63,9%. Les territoires de CSSS de la Montagne (53,2%), Cœur-de-l'Île (44,9%), Sud-Ouest-Verdun (44,3%) et Lucille-Teasdale (42,7%) présentent aussi des proportions de jeunes sous le SFR très élevées. Le CSSS St-Léonard et St-Michel inquiète aussi par sa forte concentration de pauvreté chez les 0-5 ans (48,2%) et les 6-17 ans (44,6%). À l'opposé, les territoires de CSSS de la Pointe-de-l'Île (21,6%) et

¹⁷ Comme pour les statistiques sur la santé présentées précédemment, les personnes sous le SFR ne se répartissent pas de la même manière sur le territoire. Comme les données les plus récentes par territoire de CSSS ne sont pas disponibles, nous présenterons les statistiques du recensement de 2001.

Dorval-Lachine-LaSalle (25,1%) sont sous la moyenne régionale (Agence de santé et services sociaux de Montréal, 2007 [En ligne]).

Dans une section précédente, nous avons identifié les secteurs où une forte concentration de jeunes peut être observée. À la lumière de ces constats, nous pouvons penser que des secteurs, qui comptent à la fois beaucoup de jeunes et une pauvreté importante chez ceux-ci, abritent un nombre plus substantiel de jeunes vivant des difficultés d'insertion. Dans ce cas, il y a lieu de porter attention à certains territoires notamment, ceux des CSSS Jeanne-Mance et du CSSS De la Montagne. Le premier est situé dans un contexte territorial de centre-ville et l'autre dans une dynamique fortement caractérisée par la multiethnicité des résidents.

5.5 Logement, taux d'effort et besoins impérieux

Pour compléter le rapport d'Emploi-Québec, nous évoquerons les conditions de logement des jeunes Montréalais puisque que le fait d'avoir un toit est un besoin fondamental et une étape importante du passage vers l'autonomie.

En 2006, 27% des ménages montréalais, toutes catégories d'âge confondues, consacraient plus de 30% de leur revenu aux coûts d'habitation. Sur le territoire de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal¹⁸, 52% des *ménages* de moins de 25 ans consacrent 30% et plus de leurs revenus à leur loyer et 31% y consacrent plus de la moitié de leurs revenus (Statistique Canada, 2008, [En ligne]). En 2001, le taux d'effort médian¹⁹ pour les ménages montréalais était de 21% alors que chez les 15-24 ans il était de 32%, soit la catégorie d'âge ayant le taux d'effort le plus élevé. Dans l'ensemble du Québec, le taux d'effort pour les 15-24 ans se chiffre à 26%. Par contre, les ménages de 25-34 ans consacrent une part moins importante de leurs revenus à se loger avec un taux d'effort (20%) inférieur à la moyenne montréalaise (Société d'habitation du Québec, 2005). Même si les jeunes semblent avoir plus de difficulté que leurs aînés à faire face aux coûts du logement, d'un point de vue historique, la situation tend à s'améliorer puisque 18% des ménages de 15 à 29 ans dans la Communauté urbaine de Montréal éprouvaient des besoins impérieux²⁰ de logement en 2001 alors que la proportion atteignait 27,5% en 1996 (Société canadienne d'hypothèque et de logement, 2008 [En ligne]).

¹⁸ La RMR de Montréal regroupe l'Île de Montréal, mais aussi Longueuil et Laval. Cette donnée mériterait d'être précisée.

¹⁹ Le taux d'effort: « part du revenu du ménage servant à défrayer le coût du logement » (Société d'habitation du Québec, 2005).

²⁰ La SCHL détermine les besoins impérieux en fonction de certains critères, notamment les niveaux de revenu repères que les ménages doivent toucher pour avoir accès à un logement de qualité et de taille convenables et de prix abordable dans leur communauté, ou quel est le revenu nécessaire pour avoir accès à un logement ayant le nombre requis de chambres, étant donné la taille et la composition du ménage. Par exemple, dans les enquêtes, les ménages qui ont signalé occuper un logement de taille inférieure à ce dont ils ont besoin pour répondre convenablement aux besoins de tous les membres de leur famille ont été indiqués comme éprouvant des besoins impérieux de logement.

Les données que nous avons pu compiler sont insatisfaisantes puisqu'elles présentent un portrait partiel ou peu actuel de la situation du logement chez les jeunes Montréalais. Néanmoins, la capacité de se loger convenablement est une étape primordiale dans l'insertion socioéconomique des individus, jeunes ou moins jeunes, il nous apparaît donc pertinent de pousser plus loin la question de l'accès au logement pour les jeunes Montréalais. Ainsi, des statistiques plus pointues issues du recensement de 2006, notamment par territoire de CSSS ou de CLSC seraient intéressantes. Nous verrons dans la section suivante que la problématique de l'itinérance touche aussi les jeunes Montréalais et une connaissance accrue de la question du logement permettrait une offre de services spécifiques d'accompagnement auprès de ces jeunes très marginalisés.

5.6 Les jeunes Montréalais et les problématiques spécifiques

5.6.1 *Négligence, violence et délinquance*

En 2006-2007, sur l'ensemble des signalements reçus par les Départements de la protection de la jeunesse du Québec (ACJQ, 2007), 13% touchaient de jeunes Montréalais, soit 8 636 signalements (CJM-IU, 2007). Toutes catégories d'âge confondues, 1842 jeunes Montréalais étaient hébergés dans des ressources institutionnelles ou familiales pendant l'année 2006-2007. Même si 24% des jeunes Québécois de 0 à 17 ans habitent la région de Montréal, c'est seulement 18% du total des enfants et jeunes québécois hébergés qui y résident en 2006-2007 (ACJQ, 2007). C'est donc dire que la situation montréalaise n'est pas si noire qu'on pourrait le croire, du moins pour les jeunes de cette cohorte.

Au total, le nombre de jeunes desservis de 0 à 21 ans, indifféremment du cadre légal ou du milieu de vie, se chiffre à 6770 au 31 mars 2007 marquant une diminution avec les deux années précédentes. De ce nombre, 5510 relèvent de la Loi sur la protection de la jeunesse et 979 de la Loi sur le système de justice pénale. Ces jeunes vivent des problématiques dont la gravité est variable et que les centres jeunesse ont comme mission de desservir en les outillant pour affronter la vie. Pour ces jeunes qui rencontrent des obstacles, l'intégration socioéconomique représente un défi. C'est pour parer à cette lacune que le Centre jeunesse de Montréal a mis sur pied des ressources de réadaptation avec hébergement et d'encadrement. De plus, il s'applique à consolider les services de réinsertion sociale qui visent à assurer la transition vers l'autonomie (CJM-IU, 2007).

On reproche parfois au système de la protection de la jeunesse québécois d'intervenir de façon limitée auprès de jeunes qui, ayant atteint l'âge adulte, se retrouvent livrés à eux-mêmes. Mal outillés pour faire face aux épreuves de la vie, ils se retrouvent fréquemment bénéficiaires de l'aide sociale ou, même, dans la rue. Une étude quantitative sur la grossesse et la contraception chez les jeunes filles de la rue menée par Haley et al. (2006) à Montréal, nous apprend que 79,5% des jeunes filles interrogées avaient déjà été hébergées dans un centre d'accueil, avaient été en famille d'accueil ou en foyer de groupe. Elles avaient également pour la plupart déjà bénéficié d'un suivi par une travailleuse sociale.

Toutefois, il ne faut pas prétendre que les jeunes accueillis dans les centres jeunesse de Montréal se retrouveront inévitablement dans une situation de marginalité ou de difficulté d'insertion. Seulement, les services offerts aux jeunes vivant des difficultés d'insertion socioéconomique doivent tenir compte des besoins spécifiques des jeunes contrevenants et des jeunes ayant eu besoin de protection de l'État.

5.6.2 Itinérance et judiciarisation

À Montréal, l'Agence de santé et services sociaux (2008) estime le nombre de jeunes filles dans la rue à 4000, soit le tiers des jeunes de la rue. Nous évaluons donc l'ensemble des jeunes de la rue à 12 000 personnes. Toujours selon l'Agence de santé et services sociaux de Montréal (2008), plusieurs de ces jeunes proviennent de familles aisées. À la fin des années 1990, le taux de mortalité des jeunes de la rue était 11 fois plus élevé que pour les autres jeunes du même âge.

De 1995 à 2003, le nombre de constats d'infraction touchant les personnes itinérantes de 15-24 ans a septuplé, passant de 215 à 1496. Dans 38% des cas, les 18-24 reçoivent des constats d'infractions pour avoir gêné ou entravé la libre circulation dans la place publique. Chez les 25-34 ans, les constats d'infraction concernent la consommation de boissons alcoolisées sur la place publique dans 33% des cas. Chez les 25-34 ans, il a presque doublé (Bellot *et al.*, 2005).

Sur les 697 personnes prises en considération dans l'étude de Cousineau et al. (2005), 18% des personnes recueillies par la Mission Old Brewery, la Maison du Père et la Mission Bon Accueil entre 15 décembre 2003 et le 31 avril 2004 avaient entre 18 et 25 ans et 23% avaient entre 26 et 34 ans. Cette étude révèle que, bien que la majorité (42%) des personnes de l'échantillon déclarent recevoir de l'aide sociale, 29% affirment ne bénéficier d'aucun subside. La moyenne d'âge des personnes sans chèque est de 35,3 ans avec un écart-type de 12,4. Il est donc probable que plusieurs jeunes des catégories 18-25 ans et 26-34 ans soient dans cette situation.

En regard de ces statistiques, Bellot et al. (2005, p.18) affirment « que le fait d'être sans revenu concernerait particulièrement les personnes itinérantes âgées entre 18 et 25 ans, si on les compare aux autres groupes d'âge ». À l'inverse, le nombre de personnes de la même catégorie d'âge bénéficiant de prestations d'aide sociale serait significativement moins important que pour leurs aînés.

De plus, les jeunes vivant dans une grande marginalité sont très éloignés du marché du travail et sont souvent aux prises avec des problèmes de santé (VIH, chlamydie) et des problèmes de consommation de drogues injectables (Agence de la santé et des services sociaux, 2008). L'insertion socioéconomique de ces jeunes peut se faire par étape, passant notamment par l'accès au logement, l'accès aux soins de santé et aux diagnostics, l'obtention d'un revenu stable de dernier recours. Enfin, cela exige un ensemble de ressources et de conditions favorisant la résolution d'une situation personnelle qui fait appel à une réalité complexe et multifactorielle.

5.6.3 Fécondité chez les jeunes filles

Du point de vue historique, le taux de fécondité (nombre d'enfants par 1000 femmes) a chuté chez les 15-19 ans, passant de 20% en 1991 à 10% en 2006 alors que le taux de fécondité des 30-34 ans a fortement augmenté, passant de 83% en 1991 à 105% en 2006 dans la région de Montréal. De 2003 à 2005, 120 nouveaux-nés avaient une mère entre 13 et 17 ans et de 2000 à 2002, 170 (ISQ, 2008 [En ligne]).

En comparaison avec les autres régions, les taux de grossesse chez les jeunes Montréalaises sont significativement plus élevés que la moyenne québécoise. Cependant, une majorité de ces grossesses se terminent par un avortement, soit un taux d'interruption volontaire de grossesse de 32 pour les jeunes Montréalaises de 14 à 19 ans entre 1999-2003 (INSPQ, 2006). Quant au taux de fécondité, qui prend seulement en considération les naissances vivantes, il se chiffre à 14% chez les 14-19 ans de Montréal, alors que le taux est de 13,3% pour l'ensemble du Québec pour la même période (INSPQ, 2006). L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007) nous apprend que la défavorisation sociale et matérielle a une incidence sur la fécondité adolescente. Les taux s'élèveraient à 4,4% dans les milieux nantis et 37,7% dans les quartiers défavorisés. Haley et al. (2006) nous apprennent aussi que les grossesses sont fréquentes chez les jeunes filles de la rue. Ainsi, plus de 60% des jeunes filles de leur échantillon avaient déjà été enceintes et, de celles-ci, la moitié l'avaient été plus d'une fois.

Donc, bien que les avortements soient nombreux chez les jeunes filles, un nombre non négligeable d'entre elles mène l'enfant à terme et ce, plus fréquemment dans les secteurs défavorisés. À moins qu'elles ne jouissent d'un soutien familial important, il devient plus difficile pour elles d'intégrer le marché du travail et de poursuivre des études. L'insertion socioéconomique comporte donc pour elles des défis plus imposants que pour les autres filles de leur âge.

En résumé

Ce portrait supplémentaire nous fait entrevoir les écueils potentiels à l'insertion en emploi des jeunes de Montréal. Au premier chef, la scolarisation et le décrochage : la métropole est contrastée et profite d'un bassin de jeunes universitaires ou cégepiens formés, mais aussi un bassin de 30% de décrocheurs qui illustre des difficultés à soutenir la formation scolaire ou technique. Nous avons déjà vu (section précédente) que les immigrants tout aussi formés sont davantage refoulés du marché de l'emploi.

Nous avons vu que les jeunes vivent surtout dans les territoires centraux. Les jeunes ménages sont plus concentrés dans les territoires où se situent aussi des universités. Il y a ici des corrélations possiblement moins malheureuses entre des difficultés temporaires sur le plan des revenus, mais pas nécessairement à long terme à cause du capital humain ou culturel de ces jeunes ménages. À l'inverse, il pourrait s'agir de corrélations entre migration et manque de réseau social; la constitution d'un réseau social pourrait faire

l'objet d'interventions particulières de soutien et d'information, comme le notait l'étude du Forum jeunesse de la CRÉ. L'accès à un logement adéquat et abordable constitue un facteur supplémentaire à examiner : résidences étudiantes, logements subventionnés et logements sur le marché privé jouent énormément sur la capacité financière et la disponibilité des jeunes pour les emplois.

Cela étant dit, des données multifactorielles devraient permettre de considérer le cumul des désavantages que portent les jeunes. Car nous n'avons ici que des marqueurs statistiques qui évoquent des possibles difficultés, non pas des données d'enquête sur les besoins avérés. Cela dit, il serait aussi opportun d'évaluer en nombres absolus cette population de jeunes dans le besoin.

L'indice de défavorisation est un substitut aux données sur les besoins avérés, puisque la Direction de santé publique a montré la très forte corrélation entre cet indice et la prévalence de jeunes ayant eu des idées suicidaires ou une forte consommation d'alcool. Mais l'indice ne remplace pas les données probantes sur les besoins réels des jeunes. Au surplus, toutes ces données ne nous donnent pas exactement les besoins des jeunes par rapport à l'employabilité ou au maintien emploi.

Enfin, la couche de population qui a passé par les centres jeunesse constitue un défi en elle-même. On sait en effet que l'histoire de vie des ces jeunes est généralement jonchée de séparations affectives, de bris de liens sociaux et de confiance, de problèmes d'apprentissage et de comportements. Pour certains – et surtout certaines – le parentage se profile à la fois comme un horizon plus heureux que le passage en centre jeunesse, mais aussi très difficile à concilier avec les études ou l'emploi. Ici, ce sont les politiques sociales qui viennent prendre leur sens, en stimulant la création des opportunités et des formes de soutien aux jeunes en période de transition. Pour ces jeunes, et pour les intervenants qui sont à même de leur venir en aide, les marques profondes de leurs profils psychologiques rendent encore plus difficiles une projection dans le monde du travail, et plus imposants les efforts pour stimuler leurs motivations à court et à long termes.

Enfin, tous les efforts de mobilisation et d'aide aux jeunes ne sauraient être féconds si, en bout de piste, l'offre d'emplois et les milieux de travail ne sont pas à la hauteur. Minimale, il faudrait qu'ils répondent adéquatement aux aspirations légitimes des jeunes (et des moins jeunes) quant aux conditions de travail et de rémunération.

6. Prospectives et conclusion

Nous avons voulu brosser un portrait des besoins des jeunes Montréalais à l'aide des données statistiques récentes. Ces données devaient nous permettre de dessiner un portrait riche sur la base d'une vision théorique solide de l'insertion socioéconomique. Elles devaient aussi offrir une vision de la situation qui ne serait pas celle des fournisseurs de services ni celle des agences gouvernementales, sinon pas d'une seule d'entre elles. Sur ce dernier point, nous avons disséqué les données d'enquête d'Emploi-Québec et nous les avons complétées par d'autres sources statistiques diversifiées.

Qu'en est-il après cet exercice ? Les résultats quantitatifs nous donnent une certaine prise sur les questions des besoins. En nombres absolus, et en termes relatifs, elles nous permettent de mesurer l'ampleur des défis d'insertion avec les jeunes peu scolarisés, les immigrants, ceux et celles qui ont vécu des parcours difficiles (familiaux), ceux et celles qui ont présentement des revenus précaires ou une situation résidentielle plus ou moins stabilisée. Les données quantitatives évoquent en particulier le défi du soutien à l'insertion que posent bon nombre de jeunes filles (ou familles monoparentales), Mais en même temps, les besoins cumulés ou les besoins avérés restent à nos yeux d'observateurs et d'analystes un peu embrouillés. Ce ne sont pas tous les individus composant les groupes à risques qui ont besoin de soutien, ou qui nécessitent les mêmes niveaux d'aide. Les repères que nous fournissent les données sur les groupes à risque sont fort utiles, mais ils ne déterminent pas à eux seuls les types de soutien qui nécessitent d'être donnés, ni qui, dans ces groupes, n'ont en vérité que peu, sinon aucun besoin d'aide supplémentaire alors que d'autres ont des besoins très importants d'insertion.

Force nous est donc de constater ce qui suit.

D'abord, quelques scénarios de recherche qualitative auraient avantage à illustrer des cas de figure. Ces démonstrations donneraient des connaissances plus fines sur les besoins réels et permettraient d'entrevoir quelles formes de soutien seraient fécondes. Car ici non plus, il n'y a pas de formules toutes faites d'avance : des expérimentations seront utiles pour mieux éclairer pourquoi certaines sont efficaces dans tels cas, d'autres moins. Il y a un manquement dans l'analyse car elle relie mal les statistiques actuelles aux défis généralement reconnus en employabilité. L'étude de ces cas fournirait aussi un point de référence intéressant pour voir comment peuvent manœuvrer les individus parmi des ressources diverses d'employabilité et d'insertion qui existent. Cela dit, il faudra quand même avoir, à un moment donné, une vision chiffrée des besoins réels des jeunes.

Ensuite, il sera inévitable de retourner aux planches à dessin en matière d'insertion. Ce constat découle des échanges que nous avons eus, chercheurs et partenaires, au cours des deux dernières années. Primo, des pratiques nouvelles d'intervention au niveau individuel devront se développer, pour répondre aux besoins actuels des jeunes. Il y a de nouveaux défis d'insertion à relever par rapport aux compétences traditionnellement reconnues des intervenants, ces derniers faisant de plus en plus affaire à des cas alourdis en santé

mentale ou des questions relatives à la diversité culturelle. On peut penser ici à l'aide que l'on devrait être en mesure de donner au jeune immigrant (ou migrant) ou à une personne ayant une incapacité, toutes deux aspirant à se trouver du travail. On peut aussi imaginer ce qu'il faut faire pour aider le jeune adulte aux prises avec des problèmes de santé et ayant eu un parcours familial éprouvant, et pour qui le marché de l'emploi constitue un péril supplémentaire. Secundo, des arrangements entre fournisseurs de services seront à coordonner. Le secteur de l'insertion s'est complexifié depuis vingt ans. Les références entre toutes les ressources communautaires et gouvernementales ainsi qu'une coordination d'ensemble sont nécessaires mais pas toujours fluides : tensions, exacerbations, information mal transmise, visions plus ou moins compatibles, concurrence.

Tertio, les réflexions sur ce que signifie l'insertion sociale et économique seront à élargir. L'emploi salarié est un débouché, mais il n'est pas le seul. Mais l'emploi demeure le premier défi actuellement, tant pour les organismes d'insertion, que pour les entreprises et les gouvernements. Pour les individus, il constitue aussi une aspiration. Mais à quelles conditions ? Il est légitime pour les jeunes au seuil du marché de l'emploi de vouloir obtenir de bonnes conditions de travail. À la lumière des données statistiques, mais aussi des nouveaux programmes et des nouvelles politiques publiques en matière d'emploi, de même qu'à partir de bilans provisoires du domaine de l'insertion dans son ensemble, il s'ensuit que les pressions à concilier la demande de main-d'oeuvre par les entreprises et le bassin de main-d'oeuvre disponible se feront plus grandes (quoique la récession précipitée des récents mois change aussi beaucoup la donne). Comprendre les motivations et les blocages de chacun dans ce champ complexe constitue un premier pas pour trouver des solutions.

Enfin, les débats devront aller au-delà des organismes d'insertion mêmes, bien que ceux-ci ne pourront en faire l'économie. Car les défis dépassent la seule volonté de combler les pénuries de main-d'oeuvre : ces dernières relèvent bien plus du système de formation scolaire avancé, académique et technique, que de l'efficacité des organismes d'insertion. D'autre part, les problèmes d'insertion individuels, ceux liés aux déficits dans les habiletés de base (sociales et culturelles) ou aux déficits de santé des jeunes, demeurent du ressort des organismes d'emploi ou encore des services sociaux. Mais tout effort de complémentarité doit être encouragé. Et puis le système d'accueil et de rétention des entreprises et milieux de travail eux-mêmes ne doivent pas être en reste.

C'est pourquoi, parmi les prochaines pistes de recherche partenariale, il y a au premier chef des échanges au sein même du champ de l'insertion qui sont incontournables. Ensuite, il est souhaitable que les parcours des jeunes d'aujourd'hui soient bien documentés et compris. En ce sens, le RQRP-ÉS et ses partenaires en insertion auront intérêt à ouvrir des pistes d'enquête tant auprès des jeunes et des intervenants, que sur les objectifs et les moyens que les organismes se donnent vis-à-vis des jeunes.

7. Bibliographie

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008) <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/montreal/tourhorizon.html>

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007) [En ligne] *Portrait sommaire de santé. Des problèmes de santé mentale*, <http://www.santemontreal.qc.ca/fr/population/sante5.html>

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007) [En ligne] *Population vivant sous le seuil de faible revenu selon l'âge, CSSS, CLSC, 1995 et 2000*, <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Portrait/montreal/frevenuecscssclsc.html>

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006) [En ligne] *Caractéristiques sociodémographiques de la population dans les ménages privés*, http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/fr/statistiques/caracteristiques_pop/details_sociodemo_2006.html

Arcand, Paul (2005). *Les voleurs d'enfance*, Alliance Vivafilm, documentaire, 90 minutes. http://www.radio-canada.ca/television/notre_cinema/nos_films/synopsis.asp?film=13

ARUC-ÉS et RQRP-ÉS (2007a) *Guide pour la recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*, 24 p.

ARUC-ÉS et RQRP-ÉS (2007b) *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*, 23 p.

Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), (2007). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse. Une famille pour chaque enfant, des racines pour la vie*, ACJQ, 40 P.

Bellot, Céline et al. [En ligne] *La judiciarisation des population itinérantes à Montréal de 1994 à 2004*, École de service social/ CICC/CRI et RAPSIM, <http://www.rapsim.org/pdf/resume%20recherche.pdf>

Bernier, C., M. Le Toullec, S. Riffaud (2004) *Dynamiques de développement régional et formation de la main-d'œuvre au Québec*, Rapport présenté au PSRA, 53 p.

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), (2008). *Rendez-vous CSQ de l'éducation dans la région de Montréal. Portrait statistique des enjeux éducatifs de la région*. Le 15 mai 2008.

- Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) (2007).** *Rapport annuel 2006-2007*, CJM-IU, 36 p.
- Charest, J., M. Poulin (2007)** *La formation de la main-d'œuvre dans une perspective de développement économique régional*, Rapport présenté au PSRA, 53 p.
- Chénard, P., M. Polèse, R. Shearmur (2005)** *L'évolution économique et démographique et les perspectives de développement des régions périphériques du Québec*, Rapport présenté au PSRA, 34 p.
- Chicha, Marie-Thérèse, et Éric Charest (2008).** « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux », *Choix IRPP* (Institut de recherche en politiques publiques), vol 14, no 2, 62 p. <http://www.irpp.org/fr/fasttrak/index.htm>
- Conseil de la science et de la technologie (2007)** *Défi Pauvreté. Plan stratégique de recherche et de transfert des connaissances pour lutter contre la pauvreté.* (Série PROJET PERSPECTIVES Science-Technologie-Société (STS), 41 p.
- Cousineau, Marie-Marthe, (2005)** [En ligne] *Portrait de la clientèle fréquentant les refuges pendant la saison froide*, Centre international de criminologie comparée. https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/publications/PorteAccesTelechargement?lng=Fr&systemName=2729570&client=Serv_corp
- Direction de santé publique (DSP) (2008a).** *La santé des montréalais selon l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 133 p.
- Direction de santé publique (DSP) (2008b).** *Regard sur la défavorisation à Montréal, région sociosanitaire de Montréal*, 28 p.
- Conseil de la science et de la technologie (2007).** *Défi Pauvreté. Plan stratégique de recherche et de transfert des connaissances pour lutter contre la pauvreté. Perspectives STS*, avril, 41 p.
- Dufour, P., A. Noël, G. Boismenu (2003).** *L'aide au conditionnel : la contrepartie dans les mesures d'assistance envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*, PUM, 249 p.
- Dumais, L., A. Prohet et M. Mailhot (2007).** *À l'emploi ! Évaluation d'un projet d'expérimentation visant l'insertion en emploi des personnes ayant un trouble envahissant du développement*, Cahier conjoint LAREPPS–ARUC–ÉS, No 07-13, décembre, 166 p.
- Esping-Andersen, G., avec la coll. de D. Gallie, A. Hemerijck et J. Myles (2002).** *Why We Need a New Welfare State*, Oxford University Press, 236 p.

Fontan, J.M., P. Rodriguez, V. Van Schendel (1999). *Diagnostic dynamique de l'offre de services d'intégration et d'insertion en emploi sur l'Île de Montréal*, Service aux collectivités, UQAM, 67 p. + annexes.

Forum jeunesse de l'Île de Montréal (2006). *Principales préoccupations des jeunes nouvellement arrivés à Montréal en matière d'insertion socioprofessionnelle*, février 2006, 47 p.

Goyette, M., J. Panet-Raymond et C. Bellot. (2006) *Le projet Solidarité Jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*, PUQ, 216 p.

Haley, Nancy, V. Denis et E. Roy. (2006). *La grossesse et la contraception chez les jeunes filles de la rue de Montréal. Une étude quantitative*. Direction de santé publique de Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 61 p.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999.*

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2008). [En ligne] *Migration interrégionale annuelle par groupe d'âge, Montréal, 2006-2007*,
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil06/societe/demographie/migrations/mig_age_06.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2008). [En ligne] *Migration interrégionale quinquennale par groupe d'âge¹, Montréal, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006*,
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil06/societe/demographie/migrations/mig_5ans_06.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2008). [En ligne] *Caractéristiques du marché du travail selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Montréal et ensemble du Québec, 2003-2007*,
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil06/societe/marche_trav/indicat/tra_age06.htm

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2008). [En ligne] *Taux de fécondité selon le groupe d'âge et indices globaux, Montréal et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001 et 2005-2007*,
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil06/societe/demographie/nais_dec/fec0n06.htm

Institut national de santé publique (INSPQ) (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006*, Gouvernement du Québec, 680 p.

Lalonde, D. (2008). *Portrait des jeunes à Montréal*, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île de Montréal / Direction de la planification et de l'évaluation, février, 23 p. + annexe.

Lefebvre, P. (2004). « La pauvreté : évolution, état de situation et options de politique », dans R. Bernier, s.l.d., *L'État québécois au XXIe siècle*, PUQ, 191-229.

Malenfant, Romaine et al. (2006). *La dynamique de la création d'un lien d'emploi chez les jeunes non diplômés*, Cahier du RIPOST, Université Laval, 276 p.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MESS) (2006). *Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*, 24 p. et annexes
<http://www.emploi.quebec.net/francais/complements/publications_etudes.asp?categorie=1006103>

Rhéaume, J., L. Tremblay, L. Dumais, F. Brunet et Y. Vaillancourt (2007). *Récits collectifs de l'action communautaire dans le quartier Côte-des-Neiges (1975-2005)*, Cahier conjoint du Centre de recherche-formation du CSSS de la Montagne / LAREPPS, No 07-04, juin, 138 p.

Shields, G. (2006) *Dynamiques partenariales dans le champ de la main-d'œuvre (1996-2003). Le défi d'une nouvelle gouvernance impliquant les organismes communautaires d'insertion*, Cahiers du LAREPPS, 06-01, 95p.

Société canadienne d'hypothèque et de logement, (2008) [En ligne] *Logement au Canada en ligne (LACEL)*, http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/info/obloca07/obloca_002.cfm

Société d'habitation du Québec, (2005). *L'habitation au Québec. Montréal profil statistique*, SHQ, 88 P.

Statistique Canada, (2008). [En ligne] *Plus haut certificat, diplôme ou grade (14), groupes d'âge (10A) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %)*
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?ALEVEL=3&APATH=3&CATNO=97-560-XCB2006008&DETAIL=0&DIM=&DS=99&FL=0&FREE=0&GAL=0&GC=99&GK=NA&GRP=1&IPS=97-560-XCB2006008&METH=0&ORDER=1&PID=93610&PTYPE=88971&RL=0&S=1&ShowAll=No&StartRow=1&SUB=0&Temporal=2006&Theme=75&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&GID=772158>

Statistique Canada, (2008). [En ligne] *Présence d'un revenu (9), groupes d'âge (5A) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, 2005 - Données-échantillon (20 %)*,
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2006&PID=94190&GID=773016&METH=1&APATH=3&PTYPE=88971&THEME=81&AID=&FREE=0&FOCUS=&VID=0&GC=99&GK=NA&RL=0&d1=2>

Statistique Canada, (2008). [En ligne] *Catégorie de revenu après impôt (3), groupes d'âge (6) et sexe (3) pour les personnes dans les ménages privés, pour le Canada, les provinces, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, 2005 - Données-échantillon (20 %)*,
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2006&PID=94587&GID=845975&METH=1&APATH=3&PTYPE=88971&THEME=81&AID=&FREE=0&FOCUS=&VID=0&GC=99&GK=NA&RL=0&d1=0>

Statistique Canada, (2008). [En ligne] *Loyer brut sous forme de pourcentage du revenu du ménage en 2005 (10), genre de ménage (11) et groupes d'âge du principal soutien du ménage (8) pour les ménages privés dont le revenu du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles hors réserve occupés par un locataire, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %)*,
<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2006&PID=93655&GID=837977&METH=1&APATH=3&PTYPE=88971&THEME=69&AID=&FREE=0&FOCUS=&VID=0&GC=99&GK=NA&RL=0&d1=2>